

AVANQUEST SOFTWARE

Société anonyme au capital de 6 990 305 €
Siège social : 89-91, boulevard National, 92250 La Garenne-Colombes.
329 764 625 R.C.S Nanterre.

Documents comptables annuels provisoires

A. - Comptes sociaux de Avanquest Software S.A. au 31/12/2006.**I. — Compte de résultat.**

(En milliers €)	France	Export	Notes	31/12/06	31/12/05
Ventes de marchandises		3		3	
Production vendue de biens	937	11 660		12 597	15 072
Production vendue de services	1 213	8 289		9 502	8 498
Chiffre d'affaires net	2 150	19 952		22 102	23 570
Production immobilisée				2 057	1 484
Subventions d'exploitation					1
Reprises amortissements, provisions et transferts de charges				1 471	1 024
Autres produits				859	853
Produits d'exploitation				26 489	26 932
Achats de marchandises				3	
Achats matières premières, approvisionnements				459	604
Autres achats et charges externes				11 462	11 297
Impôts, taxes et versements assimilés				502	480
Salaires et traitements				4 725	4 502
Charges sociales				2 386	2 132
Dotations aux amortissements sur immobilisations				1 658	1 138
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant				9	10
Autres charges				4 435	2 333
Charges d'exploitation				25 639	22 496
Résultat d'exploitation				850	4 436
Produits financiers des participations				578	363
Produits autres valeurs mobilières, créances immobilisées				664	625
Autres intérêts et produits assimilés				408	291
Reprises sur provisions et transferts de charges				666	1 076
Différences positives de change				550	469
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				302	185
Produits financiers				3 168	3 009
Dotations financières aux amortissements et provisions				1 397	
Intérêts et charges assimilés				255	305
Différences négatives de change				800	859
Charges financières				2 452	1 164
Résultat financier			5.1	716	1 845
Résultat courant avant impôts				1 566	6 281
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					88
Produits exceptionnels sur opérations en capital				21	23

Reprises sur provisions et transferts de charges			10	24
Produits exceptionnels			31	135
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			503	192
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			83	
Dotations exceptionnelles amortissements et provisions			17	173
Charges exceptionnelles			603	365
Résultat exceptionnel		5.2	-572	-230
Résultat avant impôt			994	6 051
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		7.2		
Impôts sur les bénéfices			37	1 221
Bénéfice ou perte			957	4 830

II. — Bilan actif.

(En milliers €)	Notes	Montant brut	Amortissements et provisions	Net 31/12/06	Net 31/12/05
Capital souscrit non appelé					
Immobilisations incorporelles	3.1 à 3.5	9 080	3 828	5 252	3 619
Immobilisations corporelles	3.4 et 3.5	1 891	1 080	811	499
Titres de participations	3.4 et 3.5	57 640	1 657	55 983	50 281
Autres immobilisations financières	3.4 et 3.5	6 135		6 135	9 346
Actif immobilisé		74 746	6 565	68 181	63 745
Stock et en-cours					
Stocks et matières premières		1	1		
Créances	3.6 et 3.7				
Avances et acptes versés sur commandes		364		364	225
Créances clients et comptes rattachés		8 872	228	8 644	8 272
Autres créances		9 632		9 632	4 583
Trésorerie					
Valeurs mobilières de placement		4 446		4 446	16 467
Disponibilités		4 179		4 179	3 787
Comptes de régularisation	3.8				
Charges constatées d'avance		515		515	347
Actif circulant		28 009	229	27 780	33 681
Charges à répartir sur plusieurs exercices	3.9	74		74	
Ecart de conversion actif		1 398		1 398	666
Total général		104 227	6 796	97 433	98 092

III. — Bilan passif.

(En milliers €)	Notes	31/12/06	31/12/05
Capital social ou individuel (dont versé : 6 939)		6 939	6 589
Primes d'émission, de fusion, d'apport...		57 429	54 604
Ecarts de réévaluation (dont écart équivalence :)			
Réserve légale		641	399
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		3 768	3 768

Report à nouveau		5 946	1 358
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		957	4 830
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		48	42
Capitaux propres	4.1	75 728	71 590
Provisions pour risques		1 397	666
Provisions pour charges			
Provisions pour risques et charges	4.2	1 397	666
Dettes financières	4.3		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 862	7 643
Emprunts et dettes financières divers		1 427	263
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 938	7 933
Dettes fiscales et sociales		1 671	2 991
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 954	5 566
Autres dettes		4 036	1 154
Comptes de régularisation	3.8		
Produits constatés d'avance		8	17
Dettes		19 896	25 567
Ecart de conversion passif		412	269
Total général		97 433	98 092

IV. — Annexe aux comptes sociaux.

1. Faits marquants de l'exercice.

Les principaux faits marquants de l'exercice 2006 concernent l'acquisition de 2 sociétés en Angleterre.

— Avanquest a acquis, le 11 mai 2006, 100% de la société IMR UK Ltd. Basée au nord de Londres, IMR commercialise depuis une dizaine d'année une gamme de logiciels de gestion électronique de documents destinée aux entreprises. Cette acquisition s'est effectuée pour un montant initial de 1,9 M£, avec une combinaison de cash et d'actions. Un paiement supplémentaire (earn-out) pouvant aller jusqu'à 825 K£, sera acquitté, également sous la forme d'une combinaison de cash et d'actions, en fonction de l'atteinte d'objectifs définis lors de l'acquisition.

— Avanquest a acquis le 1^{er} juin 2006, 100% de la société FastTrak Software Publishing Ltd, opérant depuis plus de dix ans sur le marché retail anglais. Cette acquisition s'est effectuée pour un montant initial de 600 K£, avec une combinaison de cash et d'actions. Un paiement supplémentaire (earn out) d'un montant maximum de 500 K£, sera acquitté, également sous la forme d'une combinaison de cash et d'actions, en fonction de l'atteinte d'objectifs définis lors de l'acquisition.

Durant cet exercice, le groupe a poursuivi sa stratégie de développement dont les axes sont le renforcement de son catalogue de produits développés en interne dans les domaines de la mobilité, les utilitaires et les logiciels de productivité, le développement de l'activité web et de sa présence en Asie. En Asie, Avanquest a ainsi signé plusieurs contrats OEM en Chine et la filiale japonaise a démarré son activité.

L'année 2006 aura eu un profil très contrasté avec un excellent premier trimestre (croissance de 20 % et un résultat opérationnel supérieur à 11 %) suivi d'un ralentissement de l'activité Retail ayant impacté les deuxième et troisième trimestres, puis un redémarrage à partir de septembre permettant à Avanquest de réaliser le meilleur trimestre de son histoire en terme de chiffre d'affaires, avec une rentabilité opérationnelle supérieure à 13 %, et ce malgré une évolution défavorable du dollar.

2. Principes, règles et méthodes comptables.

2.1. — Règles et méthodes comptables.

Les comptes annuels sont établis en euros et conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France. Les informations sont données en milliers d'euro sauf information contraire.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2. — Principes d'évaluation.

2.2.1. - Immobilisations incorporelles.

— Frais de recherche et développement : Conformément à la nouvelle réglementation en matière de recherche et développement, deux phases sont distinguées :

- la phase de recherche ;
- la phase de développement. Seuls ces coûts peuvent être comptabilisés à l'actif.

— Phase de recherche : Les frais de développement sont immobilisés sous cette rubrique à condition que :

- les projets soient nettement individualisés ;
- les coûts soient distinctement établis ;
- les projets aient de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

Six conditions doivent simultanément être remplies, à savoir :

1. Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de la mise en service ou de sa vente ;
2. Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
3. Capacité d'utiliser ou de vendre cette immobilisation incorporelle ;
4. Génération d'avantages économiques futurs (l'existence d'un marché ou son utilité en cas d'un développement interne) ;
5. Disposition de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation ;
6. Capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

L'activation des frais de développement est exercée pour l'ensemble des projets de l'entreprise. Ceux ne répondant pas à l'ensemble des critères ci-dessus sont constatés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Les frais de développement portés à l'actif du bilan au compte « frais de recherche et développement » sont amortis sur une durée de 4 ans, à compter du 1^{er} jour du semestre suivant leurs engagements, sans attendre la date de mise en vente ou le début d'utilisation du logiciel.

Avanquest Software procède à une évaluation périodique de la faisabilité technologique et commerciale de chaque développement. En cas de remise en cause de cette faisabilité il est procédé à l'amortissement exceptionnel de la valeur résiduelle des frais de recherche et développement immobilisés.

— Phase de commercialisation : Dès que le logiciel ou la nouvelle fonctionnalité est achevé et disponible pour la commercialisation, les frais de développement sont portés pour la valeur nette comptable en « logiciel ». Ils sont amortis pour leur valeur résiduelle, sur une durée appréciée en fonction de leur durée de vie utile, sur une période de cinq ans maximum à compter du 1^{er} jour du semestre suivant leur transfert.

Avanquest Software procède à une évaluation périodique de la durée de vie utile de chaque logiciel. Si la valeur nette comptable est supérieure à la valeur estimée des produits futurs, il est constitué une provision pour dépréciation.

— Fonds de commerce : Les éléments du fonds de commerce sont valorisés à leur coût d'acquisition. Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée comprise entre 10 et 20 ans. Cette durée d'amortissement est appréciée en fonction du secteur d'activité de l'entreprise et de la nature de ses produits.

A chaque clôture d'exercice, les éléments du fonds de commerce font l'objet d'une appréciation conformément à la nouvelle définition des modalités de constatation d'une dépréciation qui peut, le cas échéant, donner lieu à constatation de provision ou amortissement exceptionnel.

— Autres immobilisations incorporelles : Les progiciels ainsi que les technologies acquises sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis suivant le mode linéaire sur leur durée de vie utile et au maximum sur une durée de 5 ans.

2.2.2. - Immobilisations corporelles.

— Valorisation : Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires).

— Amortissement : Les amortissements économiquement justifiés sont déterminés en fonction de la durée de vie prévue, et selon le cas, en mode dégressif ou linéaire.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Agencements et installations	linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	linéaire	7 à 10 ans
Matériel informatique	dégressif	4 et 5 ans
Véhicules	linéaire	4 ans

Il est pratiqué un amortissement dérogatoire sur le matériel informatique. Ce matériel est amorti économiquement sur 4 ans. Sur le plan fiscal, l'amortissement dégressif est pratiqué. L'amortissement dérogatoire résulte uniquement de l'application des deux méthodes.

Un amortissement exceptionnel est constaté en cas de perte de valeur ou de modification de la durée d'utilisation.

2.2.3. - Immobilisations financières.

— Titres de participation : Les titres de participation sont valorisés à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Les frais d'acquisition des immobilisations financières sont laissés en charge.

A la clôture de l'exercice, cette valeur est rapprochée d'une estimation de la valeur d'usage.

Cette dernière est annuellement appréciée en prenant en considération les éléments suivants :

- Capitaux propres ;
- Plus values latentes ;
- Rentabilité ;
- Eléments prévisionnels ;
- Utilité pour l'entreprise.

Lorsque la valeur d'usage ainsi déterminée est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

— Autres immobilisations financières : Ces éléments sont valorisés à leur valeur d'acquisition.

2.2.4. - Stocks et en cours : Les stocks de matières premières et fournitures sont valorisés au prix d'achat majoré des frais d'approvisionnement.

Les marchandises en stock sont valorisées au prix de revient suivant la méthode premier entré - premier sorti. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque ce prix de revient est supérieur à la valeur nette de réalisation estimée.

2.2.5. - Créances : Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

2.2.6 - Opérations en devises : Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur au taux de la devise du mois précédant la date de l'opération. Les comptes bancaires en devises sont valorisés au cours de clôture.

2.2.7. - Valeurs mobilières de placement : Principe de valorisation.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au prix d'achat selon la méthode du premier entré – premier sorti.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte d'une éventuelle diminution de la valeur des titres à la clôture de l'exercice.

3. Compléments d'informations relatifs à l'actif du bilan.

3.1. — Frais de recherche et développement.

— Investissements : L'enveloppe consacrée par Avanquest Software aux frais de recherche et développement au titre de l'exercice 2006, s'élève à 4,19 M€, soit 18,96 % du chiffre d'affaires (22,1 M€).

Le montant des frais de développements immobilisés au cours de l'exercice, s'élève à 2,1 M€ contre 1,5 M€ l'an dernier. La valeur relative des frais de développement immobilisés s'établit à 49,12 % du coût total des études contre 39,68 % en 2005 et 37,83 % au titre de l'exercice 2004.

Avanquest Software a enregistré en charge de l'exercice 2,13 M€ contre 2,26 M€ l'année dernière.

— Evaluation périodique : L'évaluation périodique des projets en cours de développement ou achevés n'a pas conduit Avanquest à remettre en cause la faisabilité technologique et commerciale de différents projets.

L'application du principe d'évaluation périodique énoncé ci-dessus n'a pas entraîné de provision ou d'amortissement particulier.

3.2. — Concessions, brevets, logiciels : Ce poste est constitué des éléments suivants :

(En milliers €)	Brut	Amortissement & provision	Net
Logiciels développés par Avanquest Software	4 948	2 287	2 661
Marques	28	6	22
Progiciels acquis	702	164	538
Total	5 678	2 457	3 221

Suite à l'étude des logiciels développés par Avanquest et compte tenu des perspectives commerciales, la provision existante pour dépréciation a été reprise pour 87 K€.

3.3. — Fonds de commerce : Ce poste est constitué exclusivement du fonds de commerce OEM acquis le 23 décembre 1998 auprès de la société suédoise TRIO AB.

Compte tenu du secteur d'activité et de la nature des produits, les éléments de ce fonds de commerce sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de 10 ans à compter de la date d'acquisition.

Par ailleurs, les éléments du fonds de commerce ont fait l'objet d'une appréciation tenant compte des perspectives commerciales liées aux clients composant le fonds de commerce. Au 31 décembre 2006, en application du principe énoncé ci-dessus, la provision d'un montant de 147 K€ constituée antérieurement a été reprise.

(En milliers €)	Brut	Amortissement & provisions	Net
Fonds de commerce OEM Trio	1 694	1 224	470

3.4. — Mouvements ayant affecté les postes d'immobilisations.

Immobilisations incorporelles.

(En milliers €)	Brut 01/01/06	Acquisitions	Cessions Virements de poste à poste	Brut 31/12/06	Amortissement et provision 31/12/06	Net 31/12/06	Net 31/12/05
Frais de recherche & développement	524	1 503	319	1 708	147	1 561	494
Concessions, brevets	4 198	1 480		5 678	2 457	3 221	2 633
Fonds de commerce	1 694			1 694	1 224	470	492
Total	6 416	2 983	319	9 080	3 828	5 252	3 619

Immobilisations corporelles.

(En milliers €)	Brut	Acquisiti	Cession	Brut	Amortis	Net	Net
-----------------	------	-----------	---------	------	---------	-----	-----

	01/01/06	ons	s Viremen ts de poste à poste	31/12/06	sement et provisio n 31/12/06	31/12/06	31/12/05
Agencements, aménagements et installations	609	442	609	442	15	427	250
Matériel de transport	6			6	6	0	1
Matériel et mobilier de bureau & informatique	1 215	243	15	1 443	1 059	384	248
Total	1 830	685	624	1 891	1 080	811	499

Immobilisations financières.

(En milliers €)	Brut 01/01/06	Acquisiti ons	Cession s Viremen ts de poste à poste	Brut 31/12/06	Amortis sement et provisio ns 31/12/06	Net 31/12/06	Net 31/12/05
Titres de participations	51 938	5 767	65	57 640	1 657	55 983	50 280
Créances rattachées à des participations	9 296	664	4 111	5 849		5 849	9 296
Prêts, autres immobilisations financières	50	257	21	286		286	51
Total	61 284	6 688	4 197	63 775	1 657	62 118	59 627

Avanquest Software a poursuivi sa croissance externe en Angleterre avec l'acquisition de 2 sociétés, à savoir :

- Fasttrak Software Publishing Ltd qui a été intégré à Avanquest UK ;
- IMR UK Ltd.

La diminution des créances rattachées à des participations est liée au réajustement de prix VCOM, du fait de la non atteinte des objectifs de complément de prix prévus la première année. Cette créance est considérée comme un investissement à long terme.

La société Avanquest America regroupe l'ensemble des participations aux Etats-Unis. Au 31 décembre 2006, le prix de revient de la participation détenue dans Avanquest America s'établit à 28 327 K€

Le poste « Prêt, autres immobilisations financières » a augmenté avec le dépôt de garantie relatif au loyer des locaux de La Garenne-Colombes. Auparavant, Avanquest Software avait donné en garantie une caution bancaire pour couvrir le dépôt de garantie des locaux de Levallois-Perret.

3.5. — Amortissements.

Répartition de la dotation de l'exercice :

(En milliers €)	Amortissem ents 01/01/06	Dotations			Reprises/Vi rements Poste à poste	Amortisse ments 31/12/06
		Linéaires	Dégressives	Exceptionnelles		
Immobilisations incorporelles						
Frais de recherche et développement	29	144			26	147
Concessions, brevets	1 477	980				2 457

Fonds de commerce	1 055	169				1 224
Immobilisations corporelles		0				
Agencements, aménagements et installations	359	265			609	15
Matériel de transport	5	1				6
Matériel et mobilier de bureau et informatique	968	23	70		2	1 059
Total	3 893	1 582	70		637	4 908

3.6. — Echéance des créances : Le montant des créances dont l'échéance est à plus d'un an s'élève à 6 231 K€. L'échéance des autres créances est à moins d'un an.

3.7. — Détail des produits à recevoir.

(En milliers €)	Au 31/12/06
Clients et comptes rattachés	
Factures à établir	1 552
Autres créances	37
Disponibilités	15
Total	1 604

3.8. — Détail des charges et produits constatés d'avance.

(En milliers €)	Au 31/12/06
Charges constatées d'avance	515
Loyers	238
Publicité, marketing, communication	8
Redevances	136
Leasing, location	14
Assurances	46
Autres	73

(En milliers €)	Au 31/12/06
Produits constatés d'avance	8
Avance royalties	8

3.9. — Détail des charges à répartir. (En milliers €).

Montant net au 01/01/06	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net au 31/12/06
	80	6	74

Les frais d'émission d'emprunts composent l'essentiel de ce poste. La charge est répartie linéairement sur la durée des emprunts soit 7 ans.

4. Compléments d'informations relatifs au passif du bilan.

4.1. — Capitaux propres.

— Capital : Au 31 décembre 2006, le capital de la société Avanquest Software SA est composé de 6 939 103 actions d'un nominal de 1 €, toutes de même catégorie.

— Répartition du capital et des droits de vote : L'assemblée générale mixte, qui s'est tenue le 15 janvier 2004, a approuvé, dans sa quinzième résolution, sur proposition du conseil d'administration, la suppression du droit de vote double. Le nombre de droits de vote est donc désormais égal au nombre d'actions

— Evolution du nombre d'actions : Au cours de l'exercice le capital a évolué comme suit :

Au 31/12/2005	6 588 880
Création d'actions nouvelles	
Conversion d'options accordées aux salariés	103 801
Conversion de BSA	116 987
Titres émis au titre de l'acquisition de IMR	49 014
Titres émis au titre de l'acquisition de FastTrak	53 740
Titres émis au titre de l'acquisition de Dr Pott	26 681
Au 31/12/2006	6 939 103

— Autres titres donnant accès au capital : Le tableau ci-dessous, établi au 31 décembre 2006, récapitule les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur. Le nombre d'actions tient compte de la division par deux de la valeur nominale de l'action votée par l'assemblée, le 20 avril 2000.

Bénéficiaires	Salariés Avanquest SA et Lab Production	Salariés Avanquest USA	Salariés Avanquest UK/Trio	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest
Date d'assemblée	16/07/98	16/07/98	22/12/98	10/07/01	18/12/02	21/04/04	3/10/06
Nombre de titres autorisés	168 000	70 000	90 000	500 000	150 000	150 000	340 000
Date du conseil d'administration	19/10/98	19/10/98	11/02/99	5/10/01	14/01/03	21/04/04	8/11/06
Nombre de titres attribués au 31/12/2006	144 682	66 378	90 000	499 875	149 500	149 250	167 000
Nombre de bénéficiaires	146	12	31	160	30	12	10
Dont dirigeants	0	0	0	2	1	1	0
Prix de souscription	17,46 €	17,46 €	20,43 €	3,93€ 7,12€ 4,69€ 5,16€ 8,05€	5,16€ 8,05€ 16,14€	8,37€ 9,21€ 12,62€ 15,26€	15,66
Conditions d'exercice	1/3 par année présence	1/3 par année présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires
Droits acquis au 31/12/2006	143 114	61 378	26 342	418 354	142 167	103 083	0
Titres souscrits au 31/12/2006	17 900	47 482	7 310	263 254	36 966	13 333	0
Titres potentiels maximum*	6 268	2 356	7 932	155 767	109 368	136 667	340 000

* Tenant compte des options perdues ou annulées

Les tableaux ci-dessous, établis au 31 décembre 2006, récapitulent la date, le prix et le mode d'attribution des bons de souscription d'actions :

Bénéficiaires	Dirigeants Avanquest SA	Administrateurs Avanquest SA	Dirigeants Avanquest SA	Actionnaires Elibrium	Actionnaires V Com/Netcomm
Date d'assemblée	18/12/02	18/12/02	15/01/04	21/04/04	31/03/05
Nombre de titres autorisés	240 000	10 000	300 000	121 653	174 980
Nombre de bénéficiaires	4	3	6	12	46

Dont dirigeants Avanquest	4	0	6	1	0
Date du conseil d'administration	14/01/03	14/01/03	14/09/04	21/04/04	31/03/05
Nombre de titres attribués au 31/12/06	240 000	10 000	300 000	121 653	174 980
Prix de souscription	5,16€	5,16€	7,59€	11,28€	13,60€
Conditions d'exercice	½ par année en fonction d'objectifs de cours de bourse	½ par année de présence	En fonction d'objectifs de cours de bourse		Sur 2 ans en fonction de l'earn-out des sociétés V Com et Netcomm
Droits acquis au 31/12/2006	240 000	7 500	300 000	121 653	3 000
Titres souscrits au 31/12/2006	181 781	2 500	220 000	71 568	0
Titres potentiels maximum*	58 219	5 000	80 000	50 085	87 990

* Tenant compte des options perdues ou annulées

Bénéficiaires	Administrat eurs Avanquest	Actionnaire Dr Pott	Actionnaires Fastrak	Actionnaires IMR
Date d'assemblée	3/10/06	3/10/06	3/10/06	3/10/06
Nombre de titres autorisés	110 000	53 362	53 740	77 655
Nombre de bénéficiaires	7	1	2	5
Dont dirigeants	3	0	0	0
Date du conseil d'administration	8/11/06	3/10/06	3/10/06	3/10/06
Nombre de titres attribués au 31/12/06	95 000	53 362	53 740	77 655
Prix de souscription	15,66	18,74	13,77	13,77
Conditions d'exercice	En fonction d'objectifs de cours de bourse	En fonction de l'atteinte d'objectifs de chiffre d'affaires	En fonction de l'atteinte d'objectifs de chiffre d'affaires	En fonction de l'atteinte d'objectifs de chiffre d'affaires
Droits acquis au 31/12/06	0	0	0	0
Titres souscrits au 31/12/06	0	0	0	0
Titres potentiels maximum*	110 000	53 362	53 740	77 655

* Tenant compte des options perdues ou annulées

L'assemblée générale d'Avanquest a autorisé par ailleurs la mise en place d'un plan d'attribution d'actions gratuites pour un nombre maximum de 50.745 actions. Le conseil d'administration qui s'est tenu le 7 novembre 2006 a mis en place le plan et attribué un total de 50.000 actions au bénéfice de 4 personnes.

En supposant que tous les droits rattachés aux options et aux bons de souscription d'actions autorisés deviennent exerçables et soient exercés, le capital social d'Avanquest Software serait augmenté d'un montant de 1 385 154 €.

Le capital social serait ainsi porté de 6 939 103 € à 8 324 257 € soit une augmentation en pourcentage de 20 % étalée dans le temps entre 2007 et 2013. Il est cependant nécessaire de noter que :

- les bons de souscription et une partie des options de souscription ne seront exercés que si certains objectifs de croissance de chiffre d'affaires ou de résultat sont atteints ;
- 19 223 des actions potentiellement à créer proviennent d'options ou de bons de souscription d'actions dont les prix d'exercice sont supérieurs au cours de bourse actuel.

— Variation des capitaux propres. (En milliers €)

Capitaux propres au 01/01/2006	71 590
Résultat de l'exercice	957
Augmentation du capital et primes d'émission	3 175
Provisions réglementées	6
Capitaux propres au 31/12/2006	75 728

4.2. — Provisions pour risques et charges.

(En milliers €)	Provisions 01/01/06	Dot° expl°	Dot° Fin.	Dot° Exc.	Rep. Expl°	Rep. Fin.	Rep. Exc.	Util°	Provisions 31/12/2006
Provisions pour risques de change	666		1 397			666		731	1 397
Autres provisions pour risques	0								0
Total	666		1 397			666		731	1 397

4.3. — Dettes financières : En 2006, Avanquest Software SA a remboursé la totalité des emprunts contractés depuis 2002 et mis en place une ligne de crédit confirmée sur 7 ans d'un montant total de 26 M€. Cette ligne a été mise en place sous forme de lignes bilatérales avec 5 banques. Chaque ligne de crédit comporte des clauses prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants ») à savoir un ratio dettes financières nettes/fonds propres (calculé sur le bilan consolidé) qui ne doit pas dépasser 0,8 et un ratio Dette financière nette consolidée/Capacité d'autofinancement consolidée qui ne doit pas dépasser 3.

Au 31 décembre 2006, l'utilisation de la ligne de crédit est de 1,8 M€. Au 31 décembre 2006, Avanquest Software SA respectait tous les « covenants ».

4.4. — Echéance des dettes : Les dettes financières dont l'échéance est à plus d'un an s'élèvent à 1 857 K€. Les autres dettes à plus d'un an s'élèvent à 1 400 K€ et sont relatives aux compléments de prix potentiels sur les acquisitions de Magnaways, IMR et FastTrak
L'échéance des autres dettes est à moins d'un an.

4.5. — Risque de change : L'exposition de la société au risque de change porte principalement sur les ventes négociées avec les clients en dollars des Etats-Unis diminuées des dépenses et d'éventuels investissements ou remboursement d'emprunts dans cette monnaie, soit un montant net d'environ 13 M\$ en 2006.

La société bénéficie de lignes de couverture du risque de change. Chaque année lors de l'établissement du budget, la société a recours à des instruments de couverture, constitués principalement de ventes à terme destinées à couvrir au minimum le cours budget.

Au 31 décembre 2006, plusieurs couvertures sous forme de ventes à terme et d'options ont été mises en place pour un montant total de 5,3 M\$ afin de couvrir partiellement le budget 2007.

4.6. — Risque de taux : Les emprunts contractés par Avanquest Software SA (1,8 M€) ont des taux d'intérêt basés sur l'Euribor 3 mois ou 6 mois ou le Libor 6 mois pour la partie tirée en devise.
Il n'y a pas de couverture de taux contractée sur ces emprunts.

4.7. — Détail des charges à payer.

(En milliers €)	Au 31/12/06
Emprunts & dettes financières	4
Intérêts courus	
Emprunts et dettes financières divers	1
Intérêts courus	
Fournisseurs & comptes rattachés	165
Factures à recevoir	
Dettes fiscales & sociales	1 195
Autres dettes	1 225
Total	2 590

5. Notes sur le compte de résultat.

5.1. — Analyse du résultat financier : Le résultat financier est positif de 716 K€ contre 1 845 K€ l'exercice précédent.

Cette diminution du résultat financier s'explique principalement par la baisse du dollar sur l'exercice 2006 qui a entraîné une provision complémentaire de perte de change de 731 K€ par rapport à l'exercice précédent.

74 % du chiffre d'affaires d'Avanquest Software est réalisé en dollars.

5.2. — Analyse du résultat exceptionnel : La perte exceptionnelle nette de 572 K€ est composée principalement des charges liées aux acquisitions des nouvelles sociétés et aux frais de restructuration.

6. Notes sur les engagements hors bilan.

6.1. — Clauses de complément de prix sur les acquisitions, fonds de commerce et participations : L'acte d'acquisition de la société V Communications Inc. prévoit également le versement d'un complément de prix en fonction de la réalisation d'objectifs durant les années 2005/2006 et 2006/2007. Les objectifs prévus la première année n'ayant pas été atteint aucun complément de prix n'a été versé à ce titre. Les objectifs pour la deuxième année ayant des chances raisonnables d'être atteints, Avanquest a comptabilisé la totalité du complément de prix en dettes (soit 1,8 M€ au 31 décembre 2006). Ce complément de prix serait payé par émission de 84 990 bons de souscriptions d'actions, chacun donnant droit à 1 action Avanquest, et par versement d'un montant en numéraire de 0,8 M\$.

L'acte d'acquisition de la société Dr Pott Wirtschaftsberatung GmbH (le nom commercial est Magnaways), prévoit également le versement d'un complément de prix en fonction de la réalisation d'objectifs de chiffre d'affaires en 2006 et 2007. Les objectifs prévus ayant des chances raisonnables d'être atteints, Avanquest a comptabilisé la totalité du complément de prix (soit 1,0 M€) en dettes. Ce complément de prix serait payé par émission de 53 362 bons de souscriptions d'actions, chacun donnant droit à 1 action Avanquest.

L'acte d'acquisition de la société FastTrak Software Publishing Ltd prévoit également le versement d'un complément de prix en fonction de la réalisation d'objectifs de chiffre d'affaires en 2006/2007 et 2007/2008. Les objectifs prévus ayant des chances raisonnables d'être atteints, Avanquest a comptabilisé la totalité du complément de prix (soit 0,7 M€) en dettes. Ce complément de prix serait payé par émission de 53 740 bons de souscriptions d'actions, chacun donnant droit à 1 action Avanquest.

L'acte d'acquisition de la société IMR UK Ltd prévoit également le versement d'un complément de prix en fonction de la réalisation d'objectifs de chiffre d'affaires en 2006/2007 et 2007/2008. Les objectifs prévus ayant des chances raisonnables d'être atteints, Avanquest a comptabilisé la totalité du complément de prix (soit 1,2 M€) en dettes. Ce complément de prix serait payé par émission de 77 655 bons de souscriptions d'actions, chacun donnant droit à 1 action Avanquest et un paiement en numéraire de 88 K£.

Il n'y a aucun autre complément de prix sur les acquisitions réalisées au cours des dernières années.

6.2. — Options de souscription d'actions : Les assemblées générales extraordinaires du 16 juillet 1998, 10 juillet 2001 et 18 décembre 2002 ont autorisé le conseil d'administration à émettre, au bénéfice des salariés du groupe Avanquest, des options de souscription d'actions attribuées gratuitement et donnant droit à leurs titulaires de souscrire à une ou deux actions de la société.

Le conseil d'administration a attribué, à ce jour, 113 548 options au bénéfice de salariés français qui n'ont pas été encore exercées. Le rabais excédentaire donne lieu à cotisations sociales l'année au cours de laquelle les options sont levées. La dette potentielle de cotisations sociales qui découlerait de la souscription de l'ensemble des droits attribués aux salariés français peut être estimée au 31 décembre 2006 à 55 K€. Cette dette non certaine n'est pas provisionnée dans les comptes.

6.3. — Engagement en matière de crédit bail : Avanquest Software n'a plus d'engagement en matière de crédit bail.

6.4. — Indemnités de départ à la retraite : A leur départ à la retraite, certains salariés de la société doivent recevoir une indemnité calculée selon les dispositions de la convention collective dont ils dépendent. Le montant des engagements de retraite calculé selon la méthode prospective est non significatif et s'élève à 191 K€.

Compte tenu de la faible moyenne d'âge du personnel, la politique du Groupe est de ne pas constituer de provision au titre des droits théoriquement acquis mais de prendre en charge le coût correspondant dans l'exercice de départ en retraite effectif des salariés.

6.5. — Engagement de garanties données : Aucun engagement de garantie n'a été donnée par la société.

6.6. — Nantissements donnés : Dans le cadre de l'obtention de la ligne de crédit confirmée d'un montant total de 26 M€, Avanquest a nanti auprès de certaines banques 638 887 actions de sa filiale Avanquest France (soit 75 % des titres détenus).

6.7. — Engagement de garanties reçues : Les actionnaires de la société Guildsoft ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Guildsoft au 30 septembre 2001. Cette garantie a expiré pour l'essentiel de ses éléments. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie, et ce jusqu'en septembre 2008.

Les actionnaires de la société Mediagold GmbH ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Mediagold GmbH au 30 septembre 2003. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

Les actionnaires de la société Mediagold Ltd ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Mediagold Ltd au 30 septembre 2003. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie et ce jusqu'au 6 octobre 2010.

L'actionnaire de la société Outsource S.L a délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments du fonds de commerce acquis par Avanquest Iberica SL.

Les actionnaires de la société V Communications Inc ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société V Communications Inc au 31 janvier 2005.

Les actionnaires de la société DR Pott Wirtschaftsberatung GmbH ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Dr POTT Wirtschaftsberatung GmbH au 30 juin 2005.

Les actionnaires de la société IMR Ltd ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société IMR Ltd au 30 avril 2006.

Les actionnaires de la société FastTrak ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société FastTrak au 30 avril 2006.

6.8. — Synthèse des engagements sur opérations courantes

(En milliers €)	Au 31/12/06	Au 31/12/05
Engagements donnés		
Couverture de change	5 310	4 800
Couverture de taux d'intérêt	0	0
Total	5 310	4 800
Engagements reçus		
Couverture de change	5 310	4 800
Couverture de taux d'intérêt	0	0
Total	5 310	4 800

Il n'y a pas d'autres engagements donnés ou reçus qui pourraient affecter matériellement la situation d'Avanquest.

7. Autres informations.

7.1. — Effectif de l'entreprise : L'effectif moyen sur l'exercice s'établit à 104 personnes contre 89 au cours de l'exercice précédent soit une augmentation de 17 % de l'effectif moyen. En 2005, la société avait connu un accroissement constant des effectifs pour finir l'année à 98 contre 102 collaborateurs à fin décembre 2006.

Au cours du premier semestre 2006, la société a recruté sur la base des perspectives commerciales. L'objectif fixé n'étant pas atteint, la décision a été prise de geler les recrutements et de faire appel aux départs volontaires. Une provision d'un montant de 155 K€ a été constituée pour couvrir ces départs.

La répartition par catégorie s'établit comme suit :

Employés	43
Ingénieurs et cadres	57
Dirigeants	4
Total	104

7.2. — Participation des salariés : L'accord de participation n'a pas trouvé son application au titre de cet exercice.

7.3. — Intéressement : L'accord d'intéressement basé sur les résultats groupe mis en place l'année dernière n'a pas trouvé son application en 2006.

7.4. — Droit individuel de formation (DIF) : Le nombre d'heures acquises au 31 décembre 2006 dans le cadre du DIF s'élève à 4 199 heures. Aucun salarié n'a fait l'objet d'une demande.

7.5. — Rémunération allouée aux membres des organes de direction : Le montant global des rémunérations et avantages en nature alloués aux membres des organes de direction de la société Avanquest Software, à raison de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées s'élèvent à 1 322 €. Il a été versé une somme de 48 K€ au titre des jetons de présence aux membres du conseil d'administration au cours de l'exercice.

7.6. — Informations concernant les entreprises liées.

(En milliers €)	Au 31/12/06
Immobilisations financières nettes	61 857
Créances	13 846
Dettes	7 936
Charges constatées d'avance	7
Produits financiers	1 513
Charges financières	9

7.7. — Tableau des filiales et participations.

Dénomination - Siège social (Unités en €)	Capital social	Capitaux propres hors capital social et avant résultat	Quote-part	Valeur brute titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires	Résultat
			Dividendes	Valeur nette titres	Cautions		
Filiales (50% et plus) :							
- Avanquest France SA 91, boulevard National 92257 La Garenne-Colombes	1 298 646	-175 011	100 %	5 727 942 - 5 727 942	-	8 114 716	247 725
- Avanquest America Inc* 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington DE 19808	20 726 505	- 4 513 811	100 %	28 326 594 - 28 326 594	12 819 609	26 088 925	156 524
- Avanquest UK** Sheridan House, 40-43 Jewry Street, Winchester, Hampshire SO 23 8RY	131 050	646 019	100 % 578 035	13 608 474 11 951 766	-	18 315 414	344 817
- Avanquest Deutschland Sckellstrasse 6, 81667 München	66 000	470 732	100 %	5 456 541 - 5 456 541	-	9 600 989	375 230
- Avanquest Iberica C/Peru, 6 Edificios Twin Golf, Bolque B, Oficina 4, 2a Pl, 28290 Las Matas Madrid	10 000	-232 868	100 %	9 900 - 9 900	477 120	980 720	-191 473
- Avanquest Italia Via A. De Togni 7, 20123 Milan	10 000	0	100 %	43 819 - 43 819	166 177	887 214	-124 773
- Avanquest Software China	2 520 938	-851 916	100 %	1	-	4 369	-1 105 556

Room 1201-HuiTong Building, 569# East JinLing Road, Shanghai 200021 - Avanquest BB-KK	637 200	- 7 459	51 %	358 780	-	-	-273 480
Tokyo Shiodome Building, 1-9- 1, Higashi-shinbashi, Minato-ku Tokyo, 105-7304 - IMR UK	1	241 795	100 %	4 107 583	-	3 335 038	937 968
Unit 1, Arc Progress, Mill Lane - Stotfold - Hitchin, Hertfordshire SG5 4NY				4 107 583	-		

* Données consolidées intégrant les sociétés Avanquest America Inc, Avanquest Software USA et Avanquest Publishing USA. Données cumulées pour le chiffre d'affaires et le résultat.

** Données consolidées intégrant les sociétés Avanquest UK (anciennement Kommunicate), Guildsoft, Avanquest UK, Mediagold UK, Netcomm et FastTrak. Données cumulées pour le chiffre d'affaires et le résultat.

Avanquest S.A est l'entité consolidante du groupe Avanquest.

7.8. — Impôts.

— Intégration fiscale : Avanquest Software a opté pour le régime d'intégration fiscale à compter du 1^{er} janvier 2006. Elle figure en tête de groupe. Le périmètre d'intégration se limite à sa filiale Avanquest France.

Modalité de répartition de l'impôt : La société mère, Avanquest Software supporte personnellement et définitivement l'impôt sur les sociétés afférents aux bénéfices et aux plus-values réalisées par sa filiale Avanquest France, de même que les éventuelles contributions additionnelles et la contribution sociale assises sur les bénéfices et plus values réalisées par la filiale.

Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale : L'intégration fiscale de Avanquest France n'a pas d'impact cette année sur l'impôt de Avanquest Software dans la mesure où ses déficits reportables antérieurs à son entrée dans le périmètre s'imputent sur la totalité du bénéfice fiscal de l'exercice.

— Allègement ou accroissement de la dette future d'impôt.

(En milliers €)	Au 31/12/06	IS et contributions correspondantes*
Organic	41	14
Provisions pour indemnités de licenciement économique	32	11
Ecart conversion passif	412	137
Ecart sur valeurs liquidatives de sicav	70	23
Amortissements dérogatoires	-48	-16
Coût d'acquisition	88	29
Allègement net	595	198

* Taux d'IS retenu : 33 1/3 %

7.9. — Procès et litiges : A la connaissance de la société il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société ou du Groupe.

7.10. — Inventaire des valeurs mobilières en portefeuille.

Type de valeurs mobilières	Quantité au 31/12/06	Valeur totale d'achat (En milliers €)	Valeur au 31/12/06 (En milliers €)
Actions propres	3 000	47	47
Sicav françaises	2 131 093	4 399	4 469
Total			4 516

Le nombre d'actions propres acquises entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2006 s'élève à 226 009 actions pour 225 541 actions cédées.

8. Événements postérieurs à la clôture.

Depuis la clôture de l'exercice, Avanquest a procédé, via sa filiale Avanquest America, à l'acquisition de la société américaine Nova pour un prix total de 48 M\$ dont 13,5 M\$ en actions et 34,5 M\$ en numéraire. Cette acquisition a été finalisée le 24 janvier 2007.

Par ailleurs, Avanquest a lancé une offre publique alternative amicale sur l'éditeur de logiciels Emme, société cotée sur Eurolist d'Euronext. Cette offre a fait l'objet d'une note d'opération sur laquelle l'AMF a apposé son visa le 20 février 2007.

V. — Projet d'affectation du résultat.

1. Origine	Montant (en €)
Report à nouveau antérieur	5 946 446
Résultat de l'exercice	956 679
Total	6 903 125

2. Affectation	Montant (en €)
Réserve légale	47 834
Réserve spéciale des plus-values à long terme	
Autres réserves	
Dividendes	
Report à nouveau	6 855 291
Total	6 903 125

B. — Comptes consolidés d'Avanquest Software au 31/12/2006

Toutes les données sont exprimées en milliers d'euros sauf mention contraire.

I. — Compte de résultat consolidé

	Notes	31/12/06	31/12/05	31/12/04
Chiffre d'affaires net	6.1	74 335	70 593	57 036
Matières premières et achats de marchandises		17 911	17 881	15 363
Autres achats et charges externes		20 684	16 723	12 508
Impôts, taxes et versements assimilés		964	899	563
Charges de personnel		19 918	19 037	15 896
Dotations aux amortissements et provisions net des reprises		2 103	2 052	1 450
Autres charges et produits opérationnels	6.3	8 836	4 961	4 553
Résultat opérationnel		3 919	9 041	6 703
Coût de l'endettement financier net		-282	-322	-378
Autres produits et charges financiers		72	-7	73
Résultat financier	6.4	-210	-328	-305
Résultat courant		3 709	8 713	6 398
Charge d'impôts	6.5	801	1 825	1 106
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence		-144		
Résultat net de l'ensemble consolidé		2 764	6 887	5 292
Part revenant aux intérêts minoritaires		-	-	-
Résultat net part du groupe		2 764	6 887	5 292
Résultat net part du groupe par action (en €)	6.6	0,41	1,11	1,01
Résultat net part du groupe par action après dilution potentielle (en €)	6.6	0,37	1,01	0,93

II. — Bilan consolidé actif.

	Notes	31/12/06	31/12/05	31/12/04
Écarts d'acquisition	4.1	34 248	33 136	17 376

Immobilisations incorporelles	4.2	6 613	4 664	3 768
Immobilisations corporelles	4.3	1 781	1 483	1 314
Actifs financiers	4.4	915	444	109
Titres mis en équivalence		191		
Impôts différés		1 292	1 144	837
Autres actifs à plus d'un an		0	15	0
Actif non courant		45 040	40 886	23 404
Actifs financiers à moins d'un an	4.4	364	113	97
Stocks et en cours		4 475	3 394	3 563
Clients et comptes rattachés		20 139	19 514	14 485
Actifs d'impôts exigibles		1 892	144	
Autres créances et comptes de régularisation	4.7	5 246	3 041	3 100
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.9	12 554	22 773	19 700
Actif courant	4.6	44 670	48 979	40 945
Total actif		89 710	89 865	64 349

III. — Bilan consolidé passif.

	Notes	31/12/06	31/12/05	31/12/04
Capital social		6 939	6 589	5 767
Prime d'émission, de fusion, d'apport		29 516	26 312	20 385
Réserves consolidées		18 786	14 766	6 937
Résultat net part du groupe		2 764	6 887	5 292
Capitaux propres	5.1	58 005	54 554	38 381
Provisions pour risques et charges	5.2	25	24	343
Dettes financières à plus d'un an	5.3	1 948	5 179	4 826
Passifs d'impôts différés		546	-	-
Autres passifs non courants		1 401	2 856	380
Total passif non courant	5.4	3 895	8 035	5 206
Dettes financières à moins d'un an	5.3	80	3 942	2 593
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		11 775	9 786	9 913
Passifs d'impôts exigibles		1 031	1 415	469
Autres dettes et comptes de régularisation		14 899	12 110	7 443
Passif courant	5.6	27 785	27 253	20 418
Total passif		89 710	89 865	64 349

IV. — Tableaux des flux de trésorerie consolidé

	Exercice 2006	Exercice 2005	Exercice 2004
Opérations d'exploitation			
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 764	6 887	5 292
Quote-part dans résultat des sociétés mises en équivalence	144		
Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :			
Dotations aux amortissements et provisions (hors provisions courantes)	2 281	2 151	853
Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements	355	404	311
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	584	647	623
Charges d'impôts (y compris impôts différés) comptabilisées	801	1 825	1 106
Autres éléments	34	0	740
Capacité d'autofinancement	6 963	11 914	8 925
Variation du BFR et des provisions courantes	152	-2 581	-2 271
Impôts payés	-3 290	-425	-135
Intérêts financiers nets payés	-642	-634	-643
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	3 183	8 273	5 876
Opérations d'investissement			

Acquisitions immobilisations incorporelles	-3 629	-2 328	-1 678
Acquisitions immobilisations corporelles	-1 102	-667	-426
Cessions immobilisations corporelles et incorporelles	14	2	22
Acquisitions d'actifs financiers	-1 189	295	-664
Cessions d'actifs financiers	57	97	1
Incidence des variations de périmètre	-3 787	-8 532	-7 136
Flux de trésorerie net lié à l'investissement	-9 635	-11 133	-9 881
Opérations de financement			
Augmentations de capital	3 175	6 368	9 554
Encaissements (décaissements) nets liés aux emprunts	-6 880	-904	-5 762
Flux de trésorerie net lié au financement	-3 705	5 464	3 792
Variation de trésorerie	-10 157	2 604	-213
Trésorerie à l'ouverture (1)	22 773	19 698	19 921
Variation de taux de change sur la trésorerie	-62	471	-10
Trésorerie à la clôture (2)	12 554	22 773	19 698

(1) Disponibilités et VMP = 22 773 K€ - Dettes financières à court terme 0 K€

(2) Disponibilités et VMP = 12 554 K€ - Dettes financières à court terme 0 K€

La trésorerie décaissée provenant des variations de périmètre s'analyse comme suit :

Ecart de change sur complément de prix non payé V Com	-144
Montant décaissé sur acquisition Magnaways	-500
Complément de prix Mediagold UK	-95
Montant décaissé sur acquisition Mediagold Gmbh	-190
Montant décaissé sur acquisition IMR	-2 907
Montant décaissé sur acquisition Fasttrak	-886
Trésorerie nette des sociétés acquises à la date de prise de contrôle	935
Total trésorerie sur acquisitions de filiales	-3 787

Tableau de variations des capitaux propres :

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Total capitaux propres
Situation à la clôture du 31/12/2003	4 718	11 596	6 467	1 723	-140	24 364
Affectation du résultat			1 723	-1 723		0
Variation de capital de l'entreprise consolidante	1 049	8 495				9 544
Résultat consolidé de l'exercice				5 292		5 292
Stocks options		294				294
Actions propres			9			9
Variation des écarts de conversion			-275		-847	-1 122
Capitaux propres consolidés au 31/12/2004	5 767	20 385	7 924	5 292	-987	38 381
Affectation du résultat			5 292	-5 292		0
Variation de capital de l'entreprise consolidante	822	5 546				6 368
Résultat consolidé de l'exercice				6 887		6 887
Stocks options		381				381
Actions Propres			17			17
Variation des écarts de conversion			735		2 038	2 773
Autres variations			-253			-253
Capitaux propres consolidés au 31/12/2005	6 589	26 312	13 715	6 887	1 051	54 554
Affectation du résultat			6 887	-6 887		0

Variation de capital de l'entreprise consolidante	350	2 825				3 175
Résultat consolidé de l'exercice				2 764		2 764
Stocks options		379				379
Actions propres			-50			-50
Variation des écarts de conversion			-586		-1 921	-2 507
Autres variations			-310			-310
Capitaux propres consolidés au 31/12/2006	6 939	29 516	19 656	2 764	-870	58 005

V. — Annexe aux comptes consolidés

1. Faits marquants de l'exercice.

Les principaux faits marquants de l'exercice 2006 concernent l'acquisition de 2 sociétés en Angleterre.

— Avanquest a acquis, le 11 mai 2006, 100% de la société IMR UK Ltd. Basée au nord de Londres, IMR commercialise depuis une dizaine d'années une gamme de logiciels de gestion électronique de documents destinée aux entreprises. Cette acquisition s'est effectuée pour un montant initial de 1,9 M£, avec une combinaison de cash et d'actions. Un paiement supplémentaire (earn-out) pouvant aller jusqu'à 825 K£, sera acquitté, également sous la forme d'une combinaison de cash et d'actions, en fonction de l'atteinte d'objectifs définis lors de l'acquisition.

— Avanquest a acquis le 1^{er} juin 2006, 100% de la société FastTrak Software Publishing Ltd, opérant depuis plus de dix ans sur le marché Retail anglais. Cette acquisition s'est effectuée pour un montant initial de 600 K£, avec une combinaison de cash et d'actions. Un paiement supplémentaire (earn out) d'un montant maximum de 500 K£, sera acquitté, également sous la forme d'une combinaison de cash et d'actions, en fonction de l'atteinte d'objectifs définis lors de l'acquisition.

Durant cet exercice, le groupe a poursuivi sa stratégie de développement dont les axes sont le renforcement de son catalogue de produits développés en interne dans les domaines de la mobilité, les utilitaires et les logiciels de productivité, le développement de l'activité Web et de sa présence en Asie. En Asie, Avanquest a ainsi signé plusieurs contrats OEM en Chine et la filiale japonaise a démarré son activité.

L'année 2006 aura eu un profil très contrasté avec un excellent premier trimestre (croissance de 20 % et un résultat opérationnel supérieur à 11 %) suivi d'un ralentissement de l'activité Retail ayant impacté les deuxième et troisième trimestres, puis un redémarrage à partir de septembre permettant à Avanquest de réaliser le meilleur trimestre de son histoire en terme de chiffre d'affaires, avec une rentabilité opérationnelle supérieure à 13 %, et ce malgré une évolution défavorable du dollar.

2. Périmètre de consolidation

2.1. — Identité des sociétés du Groupe.

Les sociétés retenues dans le cadre des comptes consolidés du Groupe Avanquest Software au 31 décembre 2006 sont les suivantes :

Sociétés	Pays	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
Avanquest Software SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex Siret n°329 764 625 00045	France			Société mère
Avanquest France SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex Siret n°342 636 401 00073 Entrée dans le périmètre : 1/06/2001	France	100 %	100%	Intégration globale
Avanquest America Inc 2711	USA	100 %	100%	Intégration

Centerville Road, Suite 400 Wilmington, DE 19808. Entrée dans le périmètre : 7/12/2000					globale
Avanquest USA Inc 1333 W. 120th avenue Westminster CO 80234 Entrée dans le périmètre : 1/08/1997	USA	100 %	100%		Intégration globale
Avanquest Publishing USA Inc 7031 Koll Center Parkway, Ste 150, Pleasanton, CA 94566 Entrée dans le périmètre : 31/12/2002	USA	100 %	100%		Intégration globale
Avanquest UK LTD Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY Entrée dans le périmètre : 1/01/1999	Angleterre	100 %	100%		Intégration globale
Avanquest Deutschland GmbH Skellstrasse 6 81 667 München Entrée dans le périmètre : 1/10/2003	Allemagne	100 %	100%		Intégration globale
Avanquest Iberica SL Calle Peru 6, Edificios Twin Golf 28290 Las Matas, Madrid Entrée dans le périmètre: 1/07/2004	Espagne	100 %	100%		Intégration globale
Avanquest China Room 1201- HuiTong Building 569# East JinLing Road Shangai 200021	China	100 %	100%		Intégration globale
Avanquest BB KK Tennoz Central Tower, 2-2-24,Higashi- Shinagawa, Shinagawa-ku, Tokyo 140-0002	Japan	51 %	51%		Mise en équivalence
IMR UK LTD Unit 1 Bury Farm Business Park Mill Lane, Stotford Hitchin Hertfordshire SG5 4NY Entrée dans le périmètre 11/05/2006	Angleterre	100 %	100%		Intégration globale
Fasttrak UK LTD 20, Greenhill Crescent, Watford Business Park, Watford Hertfordshire WD18 8JA Entrée dans le périmètre 01/06/2006	Angleterre	100 %	100%		Intégration globale

Les variations de périmètre par rapport au 31 décembre 2005 concernent Avanquest China et Avanquest BB KK, dont Avanquest Software détient respectivement 100% et 51%, et IMR UK Ltd et FasTrak UK Ltd, sociétés acquises dans l'exercice.

En application de la norme IAS 31, la société Avanquest BB KK a été consolidée selon la méthode de la mise en équivalence car Avanquest Software et son partenaire Softbank exercent un contrôle conjoint.

2.2. Impact des variations de périmètre :

Avanquest Software a acquis, le 11 mai 2006, 100% de la société IMR UK LTD. Basée au nord de Londres, IMR commercialise depuis une dizaine d'année une gamme de logiciels de gestion électronique de documents destinée aux entreprises. Cette acquisition s'est effectuée pour un montant initial de 1.9 M£ (2,8 M€), avec une combinaison de cash et d'actions. Un paiement supplémentaire (earn-out) pouvant aller jusqu'à 825K£ (1,2 M€), sera acquitté, également sous la forme d'une combinaison de cash et d'actions, en fonction de l'atteinte d'objectifs sur les périodes 2006/07 et 2007/08 définis lors de l'acquisition. Ce complément de prix a été comptabilisé pour son montant total dans le bilan au 31 décembre 2006 avec la partie à plus d'un an en Autres passifs non

courants et la partie à moins d'un an en Autres dettes. La comptabilisation initiale de cette acquisition est provisoire et ne sera définitive que 12 mois après la date d'acquisition. Le nombre d'instruments de capitaux propres émis ou susceptibles d'être émis s'élève à 77 655.

Détermination de l'écart d'acquisition provisoire : en €000

Prix d'acquisition : 4 107

Coûts directement attribuables à l'acquisition : 57

Juste valeur des actifs et passifs acquis : 824

Écart d'acquisition provisoire : 3 340

Avanquest Software a acquis le 1^{er} juin 2006, 100% de la société FastTrak UK LTD, opérant depuis plus de dix ans sur le marché Retail anglais. Cette acquisition s'est effectuée pour un montant initial de 600K£, avec une combinaison de cash et d'actions. Un paiement supplémentaire (earn out) d'un montant maximum de 500K£, sera acquitté, entièrement en actions, en fonction de l'atteinte d'objectifs définis lors de l'acquisition. Ce complément de prix a été comptabilisé pour son montant total dans le bilan au 31 décembre 2006 avec la partie à plus d'un an en Autres passifs non courants et la partie à moins d'un an en Autres dettes. La comptabilisation initiale de cette acquisition est provisoire et ne sera définitive que 12 mois après la date d'acquisition. Le nombre d'instruments de capitaux propres émis ou susceptibles d'être émis s'élève 53 740.

Détermination de l'écart d'acquisition provisoire : en €000

Prix d'acquisition : 1 626

Coûts directement attribuables à l'acquisition : 43

Juste valeur des actifs et passifs acquis : 61

Écart d'acquisition provisoire : 1 608

Les acquisitions des sociétés IMR et FastTrak ont représenté un impact de 1 844K€ sur le total du bilan consolidé du groupe Avanquest lors de leur entrée dans le périmètre de consolidation. Le détail des impacts des variations de périmètre est le suivant :

	Variation périmètre actif
Immobilisations incorporelles	-
Immobilisations corporelles	121
Actif non courant	121
Immobilisations financières à moins d'un an	-
Stocks	75
Clients et comptes rattachés	647
Autres créances et comptes de régularisation	65
Trésorerie	936
Actif courant	1 723
Total actif	1 844

	Variation Périmètre passif
Capital social	-
Prime d'émission, de fusion, d'apport	-
Réserves consolidées	884
Résultat net part du groupe	-
Capitaux propres part du Groupe	884
Provisions	-
Dettes financières à plus d'un an	-
Autres passifs non courants	-
Total passif non courant	-
Dettes financières à moins d'un an	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	371
Autres dettes et comptes de régularisation	589
Passif courant	960
Total passif	1 844

La société IMR a réalisé un chiffre d'affaires de 2 159 K€ depuis son acquisition, et 3 335 K€ sur l'année 2006, son résultat avant impôt a été de 555 K€ depuis son acquisition sur un total de 938 K€ sur les 12 mois 2006. La société FasTrak ayant été fusionnée dans Avanquest UK après son acquisition, les données de chiffre d'affaires et de résultats ne sont pas disponibles.

3. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers consolidés d'Avanquest Software au 31 décembre 2006 comprennent la société Avanquest Software et ses filiales (l'ensemble désigné "Le Groupe" et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint. En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de l'exercice 2006 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (IFRS) applicables et leurs interprétations au 31 décembre 2006 telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice 2006 ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 14 mars 2007.

Les principes retenus pour l'établissement de ces informations financières résultent de l'application :
— de toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 31 décembre 2006 ;

— de normes pour lesquelles le Groupe a décidé d'une application anticipée ;

— de positions comptables retenues en l'absence de dispositions prévues par le référentiel normatif.

Ces différentes options et positions sont détaillées comme suit :

Le Groupe a appliqué les normes, amendements de normes et interprétations suivants, applicables à compter du 1er janvier 2006 :

— l'amendement à l'IAS 21 « Investissement net dans une activité à l'étranger » publié le 15 décembre 2005 par l'IASB ;

— l'amendement à l'IAS 39 « Couverture des flux de trésorerie au titre des transactions futures intra-groupe » ;

— l'amendement à l'IAS 19 « Gains et pertes actuariels, plans multi-employeurs et information annexe », à l'exception de l'option relative à la reconnaissance immédiate des écarts actuariels en capitaux propres ;

— l'interprétation IFRIC 4 « Conditions permettant de déterminer si un accord contient un contrat de location ».

Ceux-ci n'ont pas eu d'impact sur les comptes du groupe.

Par ailleurs, le Groupe a choisi :

— de ne pas appliquer de manière anticipée, l'IFRS 7 « Instruments financiers : information à fournir », ce texte ayant pour date de première application le 1er janvier 2007 ;

— et de ne pas appliquer l'amendement à l'IAS 39 sur l'option de juste valeur applicable à compter du 1er janvier 2006.

Conformément aux recommandations de l'IFRS1 (première adoption des IFRS) un bilan d'ouverture a été établi au 1^{er} janvier 2003. Les principales options prises par le Groupe dans le cadre de la norme IFRS 1 ont été les suivantes :

— Maintien des coûts historiques pour ses immobilisations corporelles ;

— Reconnaissance de la totalité des écarts actuariels cumulés au 1^{er} janvier 2003 au titre des avantages du personnel ;

— Absence de retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2003 ;

— Montant cumulé des différences de conversion réputé nul à la date de transition aux IFRS.

Information sectorielle

Basée sur l'analyse des critères de risques, de rentabilité et de l'organisation interne du groupe, l'information sectorielle est présentée par zone géographique (premier niveau) et par canal de commercialisation (second niveau). Les zones géographiques retenues sont les suivantes :

— France ;

— Royaume-Uni ;

— Allemagne ;

— Espagne ;

— Italie ;

- États-Unis ;
- Autres.

Les canaux de commercialisation retenus sont les quatre canaux couverts par Avanquest :

- l'OEM ;
- la distribution spécialisée (« Retail ») ;
- la vente aux entreprises ;
- le commerce électronique.

Les données financières présentées pour l'information sectorielle suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers globaux.

Méthodes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés annuels comprennent les états financiers d'Avanquest Software et de ses filiales préparés au 31 décembre de chaque année. Les filiales sont consolidées à partir du moment où le groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du groupe.

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales ainsi que les intérêts du groupe dans les éventuelles entreprises associées et coentreprises.

Les sociétés dont le groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote (filiales) sont consolidées par intégration globale. Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires (coentreprises) sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle. Les sociétés détenues à moins de 50% mais sur lesquelles le groupe exerce une influence notable (entreprises associées) sont consolidées par mise en équivalence.

La liste complète des sociétés intégrées au périmètre de consolidation et les méthodes y afférentes sont fournies en note 2.1.

Transactions internes au groupe

Les opérations et transactions réciproques entre entreprises consolidées sont éliminées, de même que les profits résultant de ces transactions. Cette élimination est réalisée en totalité si l'opération est réalisée entre deux entreprises intégrées globalement, à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise intégrée proportionnellement et à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence.

Opérations en monnaie étrangère

Les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. A la clôture de l'exercice les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les pertes ou gains de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en résultat financier.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés et conservés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes consolidés sont établis en euro.

Les actifs et passifs des sociétés intégrées au périmètre dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes.

Les produits, les charges et les flux de trésorerie de ces sociétés sont convertis en euro au cours de change moyen de la période.

Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres (« Ecart de conversion »). Lors de la sortie d'une entité étrangère, les écarts de change cumulés sont comptabilisés dans le compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de sortie.

Tout écart d'acquisition et tout ajustement à la juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont comptabilisés comme un actif ou un passif de la société acquise. Ils sont donc libellés dans la monnaie de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

Investissement net dans une activité à l'étranger

Les créances à recevoir ou les dettes payables à une activité à l'étranger dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible, constituent en substance une part de l'investissement net de l'entité dans cette activité à l'étranger ; les écarts de change liés sont comptabilisés initialement dans une composante distincte des capitaux propres et comptabilisés dans le résultat lors de la sortie de l'investissement net.

Regroupements d'entreprises

Pour les regroupements d'entreprises intervenus depuis le premier janvier 2003, le groupe applique la méthode dite de l'acquisition. En application de cette méthode, toute différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition est enregistrée en tant qu'écart d'acquisition à l'actif du bilan.

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés au prorata de leur détention dans la juste valeur des actifs nets acquis.

Lorsque l'accord de regroupement d'entreprise prévoit un ajustement du prix d'achat dépendant d'événements futurs, le groupe inclut le montant de cet ajustement dans l'évaluation du coût du regroupement d'entreprises à la date d'acquisition si cet ajustement est probable et peut être mesuré de manière fiable. Le groupe dispose d'un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser l'identification et l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels.

Un écart d'acquisition négatif est comptabilisé en produit lorsqu'il ne peut pas être affecté à des charges ou pertes futures identifiables.

Les écarts d'acquisition inscrits au bilan ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation sur une base annuelle.

Règles et méthodes d'évaluation

Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- les durées d'amortissements des immobilisations ;
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraite ;
- les évaluations retenues pour les tests de juste valeur ;
- la valorisation des paiements en actions.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité de l'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent ensuite être révisées si des éléments nouveaux surviennent. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Frais de recherche et développement

Phase de recherche et de développement

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles sont comptabilisées en charges de l'exercice. Les frais correspondant au développement des produits sont immobilisés lorsque les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- Les projets sont nettement individualisés ;
- Les coûts sont distinctement établis ;
- Les projets ont de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

Les frais de développement ne répondant pas à l'ensemble des critères ci-dessus sont constatés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Les frais de développement immobilisés sont amortis sur une durée de 3 à 4 ans suivant la nature des projets, à compter du 1^{er} jour du semestre suivant leur engagement, sans attendre la date de mise en vente ou le début d'utilisation du logiciel.

Avanquest Software et ses filiales procèdent à une évaluation périodique de la faisabilité technologique et commerciale de chaque développement. En cas de remise en cause de cette

faisabilité il est procédé à l'amortissement exceptionnel de la valeur résiduelle des frais de développement immobilisés.

Phase de commercialisation

Dès que le logiciel ou la nouvelle fonctionnalité sont achevés et disponibles pour la commercialisation, les frais de développement sont portés, pour la valeur nette comptable, en « logiciel ». Ils sont amortis pour leur valeur résiduelle, sur une durée appréciée en fonction de leur durée de vie utile, sur une période de cinq ans maximum à compter du 1^{er} jour du semestre suivant leur transfert.

Avanquest Software et ses filiales procède à une évaluation périodique de la durée de vie utile de chaque logiciel. Si la valeur nette comptable est supérieure à la valeur estimée des produits futurs, il est constitué une provision pour dépréciation.

Portefeuilles clients

Les éléments des portefeuilles clients acquis sont valorisés à leur coût d'acquisition. Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée fonction de la durée d'attrition de la clientèle acquise. Cette durée d'amortissement est appréciée en fonction du secteur d'activité et de la nature des produits.

A chaque clôture d'exercice, les éléments des portefeuilles clients font l'objet d'une appréciation qui peut, le cas échéant, donner lieu à constatation de provision ou amortissement exceptionnel.

Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels ainsi que les technologies acquises sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis suivant le mode linéaire sur leur durée de vie utile et au maximum sur une durée de 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires).

Les amortissements économiquement justifiés sont déterminés en fonction de la durée d'utilité estimée et, selon le cas, en mode dégressif ou linéaire. La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien. Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Immobilisation	Amortissement	
	Mode	Durée
Agencements et installations	linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	linéaire	10 ans
Matériel informatique	linéaire	4 et 5 ans
Véhicules	linéaire	4 ans

Un amortissement exceptionnel est constaté en cas de perte de valeur ou de modification de la durée d'utilité estimée.

Contrats de location

Les contrats de location, pour lesquels une partie significative des risques et avantages inhérents à la propriété sont effectivement conservés par le bailleur, sont classés en contrat de location simple. Les paiements effectués au regard des contrats de cette nature sont comptabilisés en charges de la période dans le compte de profits et pertes.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents y afférent. Les contrats de location-financement sont alors comptabilisés au plus bas de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir le taux d'intérêt effectif. L'incidence fiscale de ces retraitements est prise en compte.

Participations dans les entreprises associées

Les participations dans les entreprises sur lesquelles Avanquest Software exerce une influence notable (entreprises associées) sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence : elles sont enregistrées initialement au coût et ensuite ajustées pour prendre en compte les évolutions de la quote-part du Groupe dans l'actif net de ces entreprises. Le solde de cette quote-part apparaît à l'actif du bilan. Sa variation sur l'exercice est indiquée au compte de résultat (Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence).

Actifs financiers

Tous les investissements sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé et qui inclut les coûts d'acquisition liés à l'investissement.

Actifs disponibles à la vente :

Conformément à la norme IAS 39 les actifs financiers disponibles à la vente regroupent les actifs financiers autres que les prêts et créances émis par l'entreprise (autres actifs financiers), les placements détenus jusqu'à leur échéance ou les actifs financiers détenus à des fins de transaction (Valeur mobilières de placements). Sont considérés comme tels les titres détenus dans des sociétés non consolidées. Après la comptabilisation initiale, les investissements classés dans la catégorie "actifs disponibles à la vente" sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les profits et pertes sur investissements disponibles à la vente sont comptabilisés en capitaux propres, sur une ligne spécifique, jusqu'à ce que l'investissement soit vendu ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'investissement a perdu de la valeur, date à laquelle le profit ou la perte cumulé enregistré jusqu'alors en capitaux propres passe en résultat.

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées, dont la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable (titres non cotés en bourse) sont comptabilisés à leur coût.

Prêts et dépôts :

Les prêts et dépôts sont comptabilisés au coût amorti. Le cas échéant, ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable et est comptabilisée en résultat. Une reprise de provision peut être réalisée en cas d'évolution favorable de la valeur recouvrable.

Actifs détenus à des fins de transaction :

Les valeurs mobilières de placement font partie de la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont donc comptabilisées à leur juste valeur. Les profits et pertes sont comptabilisés en résultat.

Dépréciation des actifs

Les valeurs comptables des actifs (à durée de vie déterminée ou indéterminée), autres que les stocks, les actifs d'impôts différés, les actifs relatifs aux avantages du personnel et les actifs financiers compris dans le champ de la norme IAS 32, sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur et au minimum une fois par an, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une évaluation.

Conformément à IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

L'unité génératrice de trésorerie est selon l'organisation locale d'Avanquest Software, soit l'entité juridique soit un regroupement de plusieurs entités juridiques au sein d'un même pays.

La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix de marché), nette des coûts de cession, et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée comme la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs après impôt. Ces calculs s'appuient sur un plan prévisionnel à 5 ans élaboré par le management du pays et revu par la direction générale et la direction financière du Groupe. Les flux de trésorerie au-delà de la période de 5 ans sont extrapolés avec un taux de croissance perpétuelle estimé à 2,0%. L'ensemble des flux est actualisé avec un taux d'actualisation de 9,31% correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe Avanquest après impôt.

Les hypothèses utilisées pour ces calculs comportent, comme toute estimation, une part d'incertitude et sont donc susceptibles d'être ajustées au cours des périodes ultérieures.

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées. Hormis pour les écarts d'acquisition, les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières et fournitures sont valorisés au prix d'achat majoré des frais d'approvisionnement. Les matières premières et fournitures sont évaluées au plus faible du coût d'achat (selon la méthode du Premier Entré, Premier Sorti (PEPS)) et de la valeur nette de réalisation.

Les marchandises en stock sont valorisées au prix de revient suivant la méthode premier entré premier sorti. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque ce prix de revient est supérieur à la valeur nette de réalisation estimée.

Les produits finis et les produits en-cours sont évalués au plus faible du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Les coûts de production incluent les coûts directs de matières premières, de main-d'oeuvre et une quote-part des frais généraux directs, à l'exclusion des frais généraux administratifs.

La valeur nette de réalisation des matières premières et des autres éléments stockés tient compte des dépréciations liées à l'obsolescence des stocks à rotation lente.

Les marges intra-groupe sont neutralisées.

Clients et autres créances d'exploitation

Les créances clients et les autres créances d'exploitation sont des actifs courants valorisés à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend la trésorerie en banque et la caisse.

Les équivalents de trésorerie comprennent les titres monétaires et obligataires, les parts d'OPCVM placés dans un horizon de gestion à court terme. Ils sont valorisés à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant passées en résultat.

Pour les instruments cotés, la société retient le cours à la date de clôture et la valeur liquidative pour les actifs de trésorerie placés dans des OPCVM.

Capitaux propres

En cas d'achat d'actions propres, et quels qu'en soient les motifs, le montant payé et les coûts de transaction directement imputables sont enregistrés comme une variation de capitaux propres.

Les actions ainsi acquises sont donc déduites du total des capitaux propres jusqu'à leur annulation ou cession ultérieure.

Les incidences des éventuelles cessions ne sont pas prises en compte dans le résultat consolidé mais en variation des capitaux propres.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe se compose principalement du chiffre d'affaires de l'activité Logiciels, coeur de métier du Groupe, de l'activité Services et du chiffre d'affaires « divers », consistant essentiellement en la vente de matériels périphériques.

Les modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et des coûts associés dépendent de la nature des contrats signés avec les clients :

— Les cessions de droits d'utilisation de logiciels sont constatées en chiffre d'affaires lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu au moment de l'expédition du produit. Lorsqu'une cession de droits d'utilisation de logiciels inclut une période de garantie, le chiffre d'affaires affecté à cette garantie est enregistré prorata temporis sur la durée de la période correspondante.

— Les prestations de maintenance sont reconnues en chiffre d'affaires prorata temporis sur la durée du contrat.

— Les prestations de services (assistance, formation...) sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de la réalisation des prestations, selon la méthode de l'avancement. Si ces prestations

font l'objet d'un forfait, une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée.

Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement le résultat de change, les intérêts sur emprunts et les revenus de placement.

Impôts sur le résultat

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont constatés pour chaque entité fiscale, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs comptabilisés et leur base fiscale correspondante, celle-ci dépendant des règles fiscales en vigueur dans chacun des pays concernés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des derniers taux d'impôts connus. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sont inscrits dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel la modification est intervenue. Les taux retenus au 31 décembre 2006 sont :

Allemagne	41,00%
Espagne	30,00%
Etats-Unis	35,28%
France	33,33%
Royaume-Uni	30,00%

Les actifs et passifs sont compensés par entité fiscale, sous la tutelle d'une seule et unique autorité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il apparaît probable que le Groupe disposera de bénéfiques imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Les actifs d'impôts ne sont généralement pas comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices. Ils peuvent toutefois l'être en cas de probabilité de recouvrement estimée suffisante.

Crédit impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche a été considéré comme relevant de la norme IAS 20 *Subventions publiques*. La part du crédit impôt recherche affectable aux frais de développement comptabilisés en immobilisations incorporelles est comptabilisée en diminution de cet actif. Le produit est comptabilisé en "*Autres charges et produits opérationnels*" au fur et à mesure de l'amortissement des actifs incorporels auxquels il est rattaché.

Le produit de crédit impôt recherche relatif aux frais de recherche et éventuellement aux frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des dépenses en diminution des charges de personnel.

Résultat par action

Le résultat par action non dilué correspond au résultat net part du Groupe divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires auto détenues.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise, tels que les options de souscription d'actions et les bons de souscription d'actions.

Engagements de retraite

Les régimes à cotisations définies sont les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au titre desquels le groupe Avanquest verse des cotisations définies à une société d'assurance ou fonds de pension externes. Les cotisations sont versées en contrepartie des services rendus par les salariés. Elles sont enregistrées en charges lorsqu'elles sont encourues au même titre, par exemple, que les

traitements et salaires. Les régimes à cotisations définies ne recèlent pas d'engagement futur pour le Groupe. Ils ne donnent donc pas lieu à constitution de provision.

Les régimes à prestations définies concernent les avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires pour lesquelles le groupe Avanquest est engagé. Ces engagements font l'objet d'un calcul de provision, effectué en estimant le montant des avantages que les employés auront accumulés en contrepartie des services rendus.

Au sein du Groupe, les régimes à prestations définies correspondent aux indemnités de départ en retraite. Les indemnités de départ en retraite sont directement liées à l'application de la convention collective. Elles concernent les indemnités à verser en cas de départ volontaire ou de mise en retraite des salariés. Les prestations ainsi calculées sont actualisées et comptabilisées au bilan.

Le calcul de l'engagement est effectué selon la méthode des unités de crédit projetées. Le taux d'actualisation utilisé à la date de clôture correspond au taux de rendement des emprunts obligataires d'état.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être estimée de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de la clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées.

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation propre à chaque métier, quelle que soit leur échéance estimée.

Les provisions non courantes correspondent aux provisions non directement liées au cycle d'exploitation et dont l'échéance est légèrement supérieure à un an. Elles comprennent les provisions pour litiges.

Engagements hors bilan

Le groupe Avanquest a défini et mis en place un reporting visant à recenser ses engagements hors bilan et à en connaître la nature et l'objet. Ce processus prévoit la transmission par les filiales consolidées, dans le cadre des procédures de consolidation, des informations relatives aux engagements de garanties données et reçus.

Stock-options et actions gratuites

La juste valeur des options et des actions gratuites attribuées au personnel est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits.

Pour évaluer la juste valeur des options et des actions gratuites accordées, le modèle Black & Sholes d'évaluation d'options a été utilisé. Lorsque ces instruments de capitaux propres sont frappés de conditions d'incessibilité, leur juste valeur prend en compte le coût de l'incessibilité. Le cas échéant, l'impossibilité de percevoir des dividendes est également pris en compte dans le calcul de juste valeur.

La volatilité annualisée retenue s'élève à 30% pour les plans pris en compte au 31 décembre 2006.

Emprunts

Les emprunts sont initialement enregistrés au coût, qui correspond à la juste valeur du montant reçu, net des coûts d'émission.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, qui prend en compte tous les coûts d'émission et toute décote ou prime de remboursement.

Instruments de couverture

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats couverture de change. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur.

Dès lors qu'elles sont qualifiées comptablement de couverture, il convient de distinguer :

- les couvertures de juste valeur, qui couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ;
- les couvertures de flux de trésorerie, qui couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie futurs.

Concernant les couvertures de juste valeur, tout profit ou perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à sa juste valeur est comptabilisé immédiatement au compte de résultat. Parallèlement tout profit ou perte sur l'élément couvert vient modifier la valeur comptable de cet élément en contrepartie d'un impact au compte de résultat.

Concernant les couvertures de flux de trésorerie futurs, la partie du profit ou de la perte réalisée sur l'instrument de couverture qui est déterminée comme étant une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres. La partie inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les profits et les pertes qui ont été comptabilisés en capitaux propres sont rapportés au compte de résultat de la période au cours de laquelle l'engagement ferme couvert affecte le résultat.

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est comptabilisé directement dans le résultat de l'exercice.

4. Compléments d'informations relatifs à l'actif du bilan

4.1. — Ecart d'acquisition figurant à l'actif :

Les écarts d'acquisition constatés à l'occasion des prises de participation s'élèvent à 34,1 M€ en valeur nette. Les variations principales sur l'exercice proviennent des acquisitions d'IMR (+3,3 M€) et de FasTrack (+1,6 M€) ainsi que du non paiement d'une partie du complément de prix pour Vcom (-1,7€).

Les tests de dépréciation réalisés n'ont pas conduits à constater de dépréciation au titre de l'exercice.

	Ecart d'acqui sition nets au 31/12/04	Ecart d'acqui sition nets au 31/12/05	Acquisiti ons de l'exercice	Ecart de change	Autres variation s	Dépréciat ions	Ecart d'acqui sition nets au 31/12/06
BVRP UK	467	467					467
Guildsoft	1 266	1 266					1 266
Mediagold UK	2 427	2 427					2 427
Netcomm	-	305	-27				278
IMR Ltd	-		3 340				3 340
Fasttrak	-		1 608				1 608
Total UK	4 160	4 465	4 921				9 386
Avanquest America	1 061	1 061					1 061
Elibrium V	8 922	10 301		-1 088	138		9 351
Communications	-	11 431	-1 786	-1 192			8 453
Total USA	9 983	22 793	-1 786	-2 280	138		18 865
Mediagold GmbH	3 212	3 023					3 023
Magnaways	-	2 834	44				2 878
Total Allemagne	3 212	5 857	44				5 901
Avanquest France	21	21					21
Outsource (Avanquest Iberica)	-				75		75
Total	17 376	33 136	3 179	-2 280	213	0	34 248

L'écart d'acquisition Outsource, provenant de l'acquisition de cette société réalisée en juin 2004 résulte du reclassement du poste « immobilisations incorporelles » à « écart d'acquisition ». En effet, cet élément ne répondait pas, à la date d'acquisition, aux critères d'identification définis par la norme IAS 38.

4.2. — Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont composées essentiellement de :

— concessions, brevets et logiciels ;

- portefeuilles clients ;
- frais de R&D.

4.2.1. — Concessions brevets, logiciels :
Ce poste est constitué des éléments suivants :

	Brut	Amortissements	Net
Logiciels développés par Avanquest	5 344	2 819	2 525
Marques	28	6	22
Progiciels acquis	1 682	900	782
Total	7 054	3 725	3 329

Tous les projets immobilisés continuent de répondre aux critères de rentabilité commerciale, aucun d'entre eux n'a donc fait l'objet d'un amortissement complémentaire.

D'autre part, suite à l'étude des logiciels acquis et compte tenu de la durée de vie potentielle de ces logiciels, la provision de 87 K€ à l'ouverture 2005 a été reprise pour sa totalité.

4.2.2. — Portefeuilles clients :

Ce poste est constitué des portefeuilles clients OEM acquis le 23 décembre 1998 auprès de la société suédoise TRIO AB. Compte tenu du secteur d'activité et de la nature des produits, les éléments relatifs aux portefeuilles clients sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de 10 ans à compter de la date d'acquisition.

L'étude des perspectives commerciales liées aux clients composant ce portefeuille n'a pas donné lieu à la constatation d'une dépréciation complémentaire.

	Brut	Amortissement	Net
Portefeuille client OEM Trio	1 694	1 201	493
Total	1 694	1 201	493

4.2.3. — Mouvements ayant affecté les immobilisations incorporelles :

	Brut 31/12/04	Acquisit ions	Cession s/ viremen t de poste à poste	Variatio n périmètr e/ variatio n change	Brut 31/12/05	Amort.et provisio n 31/12/05	Net 31/12/05	Net 31/12/04
Frais de développement	1 575	1 701	-1 903		1 373	429	944	1 338
Concessions, brevets	3 469	644	+1 114	+2 085	7 312	4 179	3 133	1 647
Portefeuilles clients	1 794				1 794	1 217	577	756
Dépôts	30	24	-41		13	3	10	27
Total	6 868	2 369	-830	+2 085	10 492	5 828	4 664	3 768

	Brut 31/12/05	Acquisit ions	Cession s/ viremen t de poste à poste	Variatio n périmètr e/variati on change	Brut 31/12/06	Amort.et provisio n 31/12/06	Net 31/12/06	Net 31/12/05
Frais de développement	1 373	+2 690	-1 127	-90	2 846	68	2 778	944
Concessions,	7 312	+939	-978	-219	7 054	3 725	3 329	3 133

brevets								
Portefeuilles clients	1 794		-100		1 694	1 201	493	577
Dépôts	13			+4	17	4	13	10
Total	10 492	+3 629	-2 205	-305	11 611	4 998	6 613	4 664

4.3. — Mouvements ayant affecté les immobilisations corporelles :

	Brut 31/12/04	Acquisitions	Cessions / virement de poste à poste	Variation périmètre / variation change	Brut 31/12/05	Amort. 31/12/05	Net 31/12/05	Net 31/12/04
Agencements, aménagements et installations	1 000	128		+11	1 139	624	515	535
Matériel de transport	119		-16	+2	105	49	56	76
Matériel et mobilier de bureau & informatique	3 316	539	-278	+177	3 754	2 841	913	703
Total	4 435	667	-294	+190	4 998	3 514	1 484	1 314

	Brut 31/12/05	Acquisitions	Cessions / virement de poste à poste	Variation périmètre / variation change	Brut 31/12/06	Amort. 31/12/06	Net 31/12/06	Net 31/12/05
Constructions								
Agencements, aménagements et installations	1 139	+474	-609	-8	996	370	626	515
Matériel de transport	105	+68	-118	+105	160	61	99	56
Matériel et mobilier de bureau & informatique	3 754	+559	-1	+62	4 374	3 318	1 056	913
Total	4 998	1 101	-728	+159	5 530	3 749	1 781	1 484

4.4. — Mouvements ayant affecté les actifs financiers.

	Brut 31/12/04	Acquisitions	Cessions / virement de poste à poste	Variation périmètre / variation change	Brut 31/12/05	Prov. 31/12/05	Net 31/12/05
Titres non consolidés		406			406	-	406
Autres actifs financiers	206	5	-97	37	151	-	151

Total	206	411	-97	37	557	-	557
-------	-----	-----	-----	----	-----	---	-----

	Brut 31/12/05	Acquisiti ons	Cessions /Viremen t poste à poste	Variation périmètr e/Variatio n change	Brut 31/12/06	Prov. 31/12/06	Net 31/12/06
Titres non consolidés	406		-406		0	-	0
Autres actifs financiers	151	1 189	-51	-10	1 279	-	1 279
Total	557	1 189	-457	-10	1 279	-	1 279

4.5. — Amortissements des actifs.

Les dotations des exercices 2005 et 2006 sont réparties comme suit :

	Amort. 31/12/04	Dotations de l'exercice	Cession/ virement de poste à poste	Variation périmètre/Var iation change	Amortissem ents cumulés au 31/12/05
Frais de développement	238	109	+82		429
Frais d'établissement	3				3
Concession, brevets	1 822	1 672	-893	+1 578	4 179
Portefeuilles clients	1 037	180			1 217
Total immobilisations incorporelles	3 100	1 961	-811	+1 578	5 828
Immobilisations corporelles	3 121	560	-286	+120	3 515
Total	6 221	2 521	-1 097	1 698	9 343

	Amort. 31/12/05	Dotations de l'exercice	Cession/vir ement de poste à poste	Variation périmètre/Var iation change	Amortissem ents cumulés au 31/12/06
Frais de développement	429	84	-445		68
Frais d'établissement	3	1			4
Concession, brevets	4 179	1 198	-1 412	-240	3 725
Portefeuilles clients	1 217	156	-172		1 201
Total immobilisations incorporelles	5 828	1 439	-2 029	-240	4 998
Immobilisations corporelles	3 515	810	-635	59	3 749
Total	9 343	2 249	-2 639	-181	8 772

4.6. — Actif courant.

L'actif courant est composé de :

	31/12/06	31/12/05	31/12/04
Immobilisations financières à moins d'un an	364	113	97
Stocks et en cours	4 475	3 394	3 563
Clients et comptes rattachés	20 139	19 514	14 485
Actifs d'impôts exigibles			
Autres créances à moins d'un an	5 616	2 034	2 155
Comptes de régularisation	1 521	1 150	935
Trésorerie	12 555	22 773	19 700
Total	44 670	48 978	40 935

4.7. — Comptes de régularisation actif.

Les principaux montants inscrits en comptes de régularisation actif sont :

	31/12/06	31/12/05	31/12/04
Royalties prépayées	272	172	32
Loyers	253	138	146
Marketing et publicité	9	42	45
Autres	986	798	712
Total	1 520	1 150	935

4.8. — Couverture des risques de change.

L'exposition de la société au risque de change porte principalement sur les ventes négociées avec les clients en dollars des Etats-Unis diminuées des dépenses et d'éventuels investissements ou remboursement d'emprunts dans cette monnaie, soit un montant net d'environ 13 M\$ en 2006.

La société bénéficie de lignes de couverture du risque de change. Chaque année lors de l'établissement du budget, la société a recours à des instruments de couverture, constitués principalement de ventes à terme destinées à couvrir au minimum le cours budget.

Au 31 décembre 2006, plusieurs couvertures sous forme de ventes à terme et d'options ont été mises en place pour un montant total de 5,3 M\$ afin de couvrir partiellement le budget 2007.

4.9. — Trésorerie et équivalents de trésorerie.

La trésorerie (12,6 M€) est composée essentiellement de placements monétaires dont la valeur de réalisation est quasiment identique à la valeur dans les livres.

5. Compléments d'informations relatifs au passif du bilan.

5.1. — Capitaux propres.

Capital

Au 31 décembre 2006, le capital de la société Avanquest Software SA est composé de 6 939 103 actions d'un nominal de 1 €, toutes de même catégorie.

Répartition du capital et des droits de vote

L'assemblée générale mixte, qui s'est tenue le 15 janvier 2004, a approuvé, dans sa quinzième résolution, sur proposition du conseil d'administration, la suppression du droit de vote double. Le nombre de droits de vote est donc désormais égal au nombre d'actions

Évolution du nombre d'actions

Au cours de l'exercice le capital a évolué comme suit :

Au 31/12/2005	6 588 880
Création d'actions nouvelles	
Conversion d'options accordées aux salariés	103 801
Conversion de BSA	116 987
Titres émis au titre de l'acquisition de IMR	49 014
Titres émis au titre de l'acquisition de FastTrak	53 740
Titres émis au titre de l'acquisition de Dr Pott	26 681
Au 31/12/2006	6 939 103

Autres titres donnant accès au capital

Le tableau ci-dessous, établi au 31 décembre 2006, récapitule les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur. Le nombre d'actions tient compte de la division par deux de la valeur nominale de l'action votée par l'assemblée, le 20 avril 2000.

Bénéficiaires	Salariés Avanquest SA et Lab Production	Salariés Avanquest USA	Salariés Avanquest UK/Trio	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest
Date d'assemblée	16/07/98	16/07/98	22/12/98	10/07/01	18/12/02	21/04/04	3/10/06
Nombre de titres	168 000	70 000	90 000	500 000	150 000	150 000	340 000

autorisés							
Date du conseil d'administration	19/10/98	19/10/98	11/02/99	5/10/01	14/01/03	21/04/04	7/11/06
Nombre de titres attribués au 31/12/2006	144 682	66 378	90 000	499 875	149 500	149 250	167 000
Nombre de bénéficiaires	146	12	31	160	30	12	10
Dont dirigeants	0	0	0	2	1	1	0
Prix de souscription	17,46 €	17,46 €	20,43 €	3,93 € - 7,12 € 4,69 € - 5,16 € 8,05 €	5,16 € - 8,05 € 16,14 €	8,37 € - 9,21 € 12,62 € - 15,26 €	15,66 €
Conditions d'exercice	1/3 par année présence	1/3 par année présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires
Droits acquis au 31/12/2006	143 114	61 378	26 342	418 354	142 167	103 083	0
Titres souscrits au 31/12/2006	17 900	47 482	7 310	263 254	36 966	13 333	0
Titres potentiels maximum*	6 268	2 356	7 932	155 767	109 368	136 667	340 000

* Tenant compte des options perdues ou annulées

Les attributions d'options de souscriptions postérieures au 7 novembre 2002 ont donné lieu à détermination de la juste valeur des options attribuées et constatation d'une charge dans le compte de résultat. Les justes valeurs des options attribuées ont été les suivantes:

- Attribution du 14/01/03 : 2,21 € par option ;
- Attribution du 01/12/03 : 3,44 € par option ;
- Attribution du 24/04/04 : 3,58 € par option ;
- Attribution du 14/09/04 : 3,94 € par option ;
- Attribution du 27/01/05 : 5,40 € par option ;
- Attribution du 13/09/05 : 6,64 € par option ;
- Attribution du 08/11/05 : 7,02 € par option ;
- Attribution du 07/11/06 : 3,74 € par option.

Les tableaux ci-dessous, établis au 31 décembre 2006, récapitulent la date, le prix et le mode d'attribution des bons de souscription d'actions :

Bénéficiaires	Dirigeants Avanquest SA	Administrateurs Avanquest SA	Dirigeants Avanquest SA	Actionnaires Elibrium	Actionnaires V Com/Netcomm
Date d'assemblée	18/12/02	18/12/02	15/01/04	21/04/04	31/03/05
Nombre de titres autorisés	240 000	10 000	300 000	121 653	174 980
Nombre de bénéficiaires	4	3	6	12	46
Dont dirigeants Avanquest	4	0	6	1	0
Date du conseil d'administration	14/01/03	14/01/03	14/09/04	21/04/04	31/03/05
Nombre de titres attribués au 31/12/06	240 000	10 000	300 000	121 653	174 980
Prix de souscription	5,16 €	5,16 €	7,59 €	11,28 €	13,60 €
Conditions d'exercice	1/2 par année en fonction d'objectifs de cours de bourse	1/2 par année de présence	En fonction d'objectifs de cours de bourse		Sur 2 ans en fonction de l'earn-out des sociétés V Com et Netcomm
Droits acquis au 31/12/2006	240 000	7 500	300 000	121 653	3 000

Titres souscrits au 31/12/2006	181 781	2 500	220 000	71 568	0
Titres potentiels maximum*	58 219	5 000	80 000	50 085	87 990

* Tenant compte des options perdues ou annulées

Bénéficiaires	Administrateurs Avanquest	Actionnaire Dr Pott	Actionnaires Fastrak	Actionnaires IMR
Date d'assemblée	3/10/06	3/10/06	3/10/06	3/10/06
Nombre de titres autorisés	110 000	53 362	53 740	77 655
Nombre de bénéficiaires	7	1	2	5
Dont dirigeants	3	0	0	0
Date du conseil d'administration	8/11/06	3/10/06	3/10/06	3/10/06
Nombre de titres attribués au 31/12/06	95 000	53 362	53 740	77 655
Prix de souscription	15,66	18,74	13,77	13,77
Conditions d'exercice	En fonction d'objectifs de cours de bourse	En fonction de l'atteinte d'objectifs de chiffre d'affaires	En fonction de l'atteinte d'objectifs de chiffre d'affaires	En fonction de l'atteinte d'objectifs de chiffre d'affaires
Droits acquis au 31/12/06	0	0	0	0
Titres souscrits au 31/12/06	0	0	0	0
Titres potentiels maximum*	110 000	53 362	53 740	77 655

* Tenant compte des options perdues ou annulées

L'assemblée générale d'Avanquest a autorisé par ailleurs la mise en place d'un plan d'attribution d'actions gratuites pour un nombre maximum de 50 745 actions. Le conseil d'administration qui s'est tenu le 8 novembre 2006 a mis en place le plan et attribué un total de 50 000 actions au bénéfice de 4 personnes.

En supposant que tous les droits rattachés aux options et aux bons de souscription d'actions autorisés deviennent exerçables et soient exercés, le capital social d'Avanquest Software serait augmenté d'un montant de 1 385 154 €.

Le capital social serait ainsi porté de 6 939 103 € à 8 324 257 € soit une augmentation en pourcentage de 20% étalée dans le temps entre 2007 et 2013. Il est cependant nécessaire de noter que :

- les bons de souscription et une partie des options de souscription ne seront exercés que si certains objectifs de croissance de chiffre d'affaires ou de résultat sont atteints ;
- 19 223 des actions potentiellement à créer proviennent d'options ou de bons de souscription d'actions dont les prix d'exercice sont supérieurs au cours de bourse actuel.

5.2. — Provisions pour risques et charges.

Aucune provision complémentaire n'a été constatée sur l'année 2006 ; celles qui ont été maintenues couvrent des risques de faible importance.

	Provisions 31/12/05	Dot. expl.	Rep. expl.	Rep. exc.	Utilisation	Provisions 31/12/06
Provisions pour risques et charges	24					24

5.3. — Dettes financières.

En 2006, Avanquest Software SA a remboursé la totalité des emprunts contractés depuis 2002 et mis en place une ligne de crédit confirmée sur 7 ans d'un montant total de 26 M€. Cette ligne a été mise en place sous forme de lignes bilatérales avec 5 banques. Chaque ligne de crédit comporte des clauses prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants ») à savoir un ratio dettes financières nettes/fonds propres (calculé sur le bilan

consolidé) qui ne doit pas dépasser 0,8 et un ratio Dette Financière Nette Consolidée / Capacité d'Autofinancement Consolidée qui ne doit pas dépasser 3.

Au 31 décembre 2006, l'utilisation de la ligne de crédit est de 1,8 M€. Au 31 décembre 2006, Avanquest Software SA respectait tous les « covenants ».

Au cours de l'exercice les dettes ont évolué comme suit :

	31/12/05	Augmentation	Remboursements	Variation périmètre/Variation change	31/12/06
Emprunts auprès d'établ. de crédit	8 800	1 857	8 671	-127	1 859
Autres dettes financières	260		66	-27	167
Concours bancaires courants	0				0
Intérêts courus non échus	60		58		2
Total	9 120	1 857	8 795	-154	2 028

La part à moins d'un an des dettes financières s'élève à 80 K€. La part à plus d'un an et à moins de cinq ans des dettes financières s'élève à 1 948 K€. Aucune dette n'a une échéance à plus de cinq ans.

5.4. — Passif non courant.

L'ensemble des emprunts à long terme d'Avanquest Software a été remboursé durant l'été 2006 pour être remplacés par des lignes de crédit négociées : L'utilisation de la ligne de crédit pour 1,8 M€ en 2006 constitue une dette financière à plus d'un an.

Les autres passifs non courants sont constitués de la partie à plus d'un an des compléments de prix (Earn out) pour les sociétés Magnaways, FastTrak et IMR (1,4 M€).

5.5. — Risque de taux.

Les emprunts contractés par Avanquest Software SA (1,8 M€) ont des taux d'intérêt basés sur l'Euribor 3 mois ou 6 mois ou le Libor 6 mois pour la partie tirée en devise.

Il n'y a pas de couverture de taux contractée sur ces emprunts.

5.6. — Passif courant.

Le passif courant se compose principalement de :

	31/12/06	31/12/05	31/12/04
Dettes financières à moins d'un an	80	3 942	2 593
Dettes fournisseurs	11 774	9 786	9 913
Dettes fiscales et sociales	7 684	4 901	3 643
Impôt exigible	1 031	1 415	
Produits constatés d'avance	2 664	2 300	1 979
Dettes sur acquisitions	3 362	2 710	380
Autres	2 220	2 199	1 910
Total	27 784	27 253	20 418

6. Notes sur le compte de résultat.

6.1. — Analyse de la répartition du chiffre d'affaires.

La répartition du chiffre d'affaires par pôle d'activité s'analyse comme suit :

(En €000)	2006	2005	2004
Logiciels	65 714	62 220	47 027
Services	7 980	6 447	7 895
Divers	641	1 926	2 114
Total	74 335	70 593	57 036

La répartition par zone géographique s'analyse comme suit :

(En €000)	2006	2005	2004
France	9 246	8 987	9 660
Etats-Unis	34 127	34 526	26 013
Grande Bretagne	15 746	14 030	13 709
Allemagne	9 679	8 861	3 647
Autres pays d'Europe	4 113	1 802	1 575
Autres pays	1 424	2 387	2 432
Total	74 335	70 593	57 036

6.2. — Indemnités de départ à la retraite.

Le montant des engagements de retraite, calculé suivant la méthode rétrospective (dite « unités de crédit projetées ») s'élève à 200 K€ au 31 décembre 2006 et a été entièrement provisionné dans les comptes. La charge de l'exercice est de 22 K€ se décomposant en coût des services rendus de 21 K€, coût financier de 8 K€ et coût actuariel de -7 K€. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation : 4,10%.

Age de départ en retraite : 65 ans.

Taux d'inflation annuel : 2,00%.

Augmentation des salaires : 0 à 4% suivant l'âge.

6.3. — Autres produits et charges opérationnels.

Ce poste regroupe des produits et des charges opérationnels courants. Il inclut également en 2006 des charges de restructuration pour un montant de 1 331 K€.

6.4. — Analyse du résultat financier.

Le résultat financier s'inscrit en perte de 0,2 M€. L'essentiel provient des intérêts sur emprunts nets des revenus de placement.

6.5. — Impôts sur les bénéfices.

La charge d'impôt de l'exercice est de 801 K€ soit un taux moyen de 22% identique au taux moyen de 2005.

La charge d'impôts s'analyse comme suit :

	31/12/06	
Résultat imposable	3 709	
Impôt théorique (33,33%)	1 236	
Impôt au compte de résultat	801	
Taux d'impôt effectif	21,60%	
Différence	435	
dont utilisation déficit reportable		390
dont autres différences		45

Les déficits reportables activés l'an dernier ont été consommés en 2006. Le Groupe Avanquest qui dispose de déficits reportables d'un montant de 1 236 K€ (UK et France), soit une économie potentielle de 412 K€, a comptabilisé un impôt différé actif de 196 K€ supplémentaires dans la limite du bénéfice attendu pour l'exercice 2007.

Impôts différés actifs	(en €000)
A nouveau au 01/01/2006	1 144
Variation de l'exercice en compte de résultat	259
Impact des variations de change et de périmètre	-112
Solde au 31/12/2006	1 291

6.6. — Résultat par action.

Les actions ordinaires potentielles dilutives comprennent notamment les stock-options et les bons de souscription d'actions.

	31/12/06	31/12/05	31/12/04
Numérateur (en milliers d'euros)			
Résultat net part du groupe (a)	2 764	6 887	5 292
Dénominateur			
Nombre moyen d'action en circulation (b)	6 763 992	6 177 710	5 242 422
Effet dilutif des stocks options, actions gratuites et BSA	618 563	637 349	451 409
Nombre moyen pondéré d'actions théorique (c)	7 382 555	6 815 059	5 693 831
Résultat de base par action (euros) (a/b)	0,41	1,11	1,01
Résultat dilué par action (euros) (a/c)	0,37	1,01	0,93

6.7. — Compte de résultats consolidé par destination.

	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Chiffre d'affaires	74 335	70 593	57 036
Coût des produits vendus	25 804	23 336	20 733
Frais de recherche et développement	6 331	6 256	4 350
Frais de support et services	2 792	2 879	2 705
Frais commerciaux et marketing	19 670	15 377	11 539
Frais généraux et administratifs	14 488	13 663	10 913
Résultat opérationnel avant éléments non récurrents	5 250	9 082	6 796
Eléments non récurrents	-1 331	-42	-93
Résultat opérationnel	3 919	9 040	6 703
Résultat financier	-210	-328	-305
Impôts nets	-801	-1 826	-1 106
Quote part des sociétés mises en équivalence	-144		
Résultat net part du groupe	2 764	6 886	5 292

Les éléments non récurrents sont composés pour 0,5M€ de frais liés au déménagement du siège social, pour 0,2M€ de frais liés à des projets d'acquisitions n'ayant pas abouti et pour 0,6M€ de frais de restructuration, notamment de réduction d'effectifs (0,3M€).

7. Notes sur les engagements hors bilan.

7.1. — Clauses de complément de prix sur les acquisitions et participations.

L'acte d'acquisition de la société V Communications Inc. prévoit également le versement d'un complément de prix en fonction de la réalisation d'objectifs durant les années 2005/06 et 2006/07. Les objectifs prévus la première année n'ayant pas été atteint aucun complément de prix n'a été versé à ce titre. Les objectifs pour la deuxième année ayant des chances raisonnables d'être atteints, Avanquest a comptabilisé la totalité du complément de prix en Autres dettes (soit 1,8 M€ au 31 décembre 2006). Ce complément de prix serait payé par émission de 84 990 bons de souscriptions d'actions, chacun donnant droit à 1 action Avanquest Software, et par versement d'un montant en numéraire de 0,8M\$.

L'acte d'acquisition de la société Dr Pott Wirtschaftsberatung GmbH (le nom commercial est Magnaways), prévoit également le versement d'un complément de prix en fonction de la réalisation

d'objectifs de chiffre d'affaires en 2006 et 2007. Les objectifs prévus ayant des chances raisonnables d'être atteints, Avanquest a comptabilisé la totalité du complément de prix (soit 1,0M€) au bilan dont la partie à plus d'un an (0,5M€) en Autres passifs non courants et la partie à moins d'un an en Autres dettes. Ce complément de prix serait payé par émission de 53 362 bons de souscriptions d'actions, chacun donnant droit à 1 action Avanquest Software.

L'acte d'acquisition de la société FastTrak Software Publishing Ltd prévoit également le versement d'un complément de prix en fonction de la réalisation d'objectifs de chiffre d'affaires en 2006/07 et 2007/08. Les objectifs prévus ayant des chances raisonnables d'être atteints, Avanquest a comptabilisé la totalité du complément de prix (soit 0,7M€) au bilan dont la partie à plus d'un an (0,4M€) en Autres passifs non courants et la partie à moins d'un an en Autres dettes. Ce complément de prix serait payé par émission de 53 740 bons de souscriptions d'actions, chacun donnant droit à 1 action Avanquest Software.

L'acte d'acquisition de la société IMR UK Ltd prévoit également le versement d'un complément de prix en fonction de la réalisation d'objectifs de chiffre d'affaires en 2006/07 et 2007/08. Les objectifs prévus ayant des chances raisonnables d'être atteints, Avanquest a comptabilisé la totalité du complément de prix (soit 1,2 M€) au bilan dont la partie à plus d'un an (0,5M€) en Autres passifs non courants et la partie à moins d'un an en Autres dettes. Ce complément de prix serait payé par émission de 77 655 bons de souscriptions d'actions, chacun donnant droit à 1 action Avanquest Software et un paiement en numéraire de 88 K£.

Il n'y a aucun autre complément de prix sur les acquisitions réalisées au cours des dernières années.

7.2. — Options de souscription d'actions.

Les assemblées générales extraordinaires du 16 juillet 1998, 10 juillet 2001 et 18 décembre 2002 ont autorisé le conseil d'administration à émettre, au bénéfice des salariés du groupe Avanquest, des options de souscription d'actions attribuées gratuitement et donnant droit à leurs titulaires de souscrire à une ou deux actions de la société.

Le conseil d'administration a attribué, à ce jour, 113 548 options au bénéfice de salariés français qui n'ont pas été encore exercées. Le rabais excédentaire donne lieu à cotisations sociales l'année au cours de laquelle les options sont levées. La dette potentielle de cotisations sociales qui découlerait de la souscription de l'ensemble des droits attribués aux salariés français peut être estimée au 31 décembre 2006 à 55 K€. Cette dette non certaine n'est pas provisionnée dans les comptes.

7.3. — Engagement en matière de crédit bail.

La valeur des biens financés par contrats de crédit-bail s'élève à 307 K€.

	31/12/2006
Valeur d'origine	307
Amortissements :	
Cumul exercices antérieurs	80
Exercice 2006	77
Total	157
Valeur nette	150
Redevances payées	
Cumul exercices antérieurs	74
Exercice 2006	51
Total	125

Les engagements de la société au titre, d'une part, du prix d'achat résiduel et, d'autre part, des redevances restant à payer représentent :

	31/12/2006
Redevances restant à payer	
A un an au plus	24
A plus d'un an	3
Total	27
Prix d'achat résiduel	0

Total	27
-------	----

7.4. — Engagement de garanties données.

Aucun engagement de garantie n'a été donné par la société.

7.5. — Nantissements donnés.

Dans le cadre de l'obtention de la ligne de crédit confirmée d'un montant total de 26 M€, Avanquest a nanti auprès de certaines banques 638 887 actions de sa filiale Avanquest France (soit 75% des titres détenus).

7.6. — Engagement de garanties reçues.

Les actionnaires de la société Guildsoft ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Guildsoft au 30 septembre 2001. Cette garantie a expiré pour l'essentiel de ses éléments. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie, et ce jusqu'en septembre 2008.

Les actionnaires de la société Mediagold GmbH ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Mediagold GMBH au 30 septembre 2003. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

Les actionnaires de la société Mediagold LTD ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Mediagold LTD au 30 septembre 2003. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie et ce jusqu'au 6 octobre 2010.

L'actionnaire de la société Outsource S.L a délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments du fonds de commerce acquis par Avanquest Iberica SL.

Les actionnaires de la société V Communications Inc ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société V Communications Inc au 31 janvier 2005.

Les actionnaires de la société DR Pott Wirtschaftsberatung GmbH ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Dr Pott Wirtschaftsberatung GmbH au 30 juin 2005.

Les actionnaires de la société IMR Ltd ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société IMR Ltd au 30 avril 2006.

Les actionnaires de la société FastTrak ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société FastTrak au 30 avril 2006.

7.7. — Synthèse des engagements sur opérations courantes.

	31/12/06	31/12/05	31/12/04
Engagements donnés :			
Couverture de change	5 310	4 800	0
Couverture de taux d'intérêt	0	0	1 400
Total	5 310	4 800	1 400
Engagements reçus :			
Couverture de change	5 310	4 800	0
Couverture de taux d'intérêt	0	0	1 400
Total	5 310	4 800	1 400

Il n'y a pas d'autres engagements donnés ou reçus qui pourraient affecter matériellement la situation du groupe Avanquest.

8. Autres informations.

8.1. — Effectif du groupe.

Au 31 décembre 2006, le Groupe Avanquest Software compte 445 salariés (contre 384 au 31 décembre 2005)

Répartition de l'effectif par pays au 31 décembre 2006 :

	France	Etats Unis	Grande Bretagne	Allemagne	Espagne	Italie	Chine	Japon	Total
Employés	47	94	87	8	1	3	62	1	303
Ingénieurs et Cadres	79	22	4	6	7	1	2	1	122
Dirigeants	4	8	5	1	1	-	-	1	20
Total	130	124	96	15	9	4	64	3	445
Rappel 2005	124	114	75	11	8	3	47	2	384

La moyenne d'âge des collaborateurs d'Avanquest est de 34,5 ans.

8.2. — Parties liées.

Les parties liées sont pour le groupe Avanquest Software, les membres des organes de direction et la société Avanquest BB KK (consolidée par mise en équivalence).

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction.

Le montant global des rémunérations et avantages en nature alloués aux membres des organes de direction de la société Avanquest Software, à raison de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées s'élève à 1 322 K€ se décomposant en une partie fixe de 1 028 K€, une partie variable de 266 K€ et des avantages en nature de 58 K€.

Il a été versé une somme de 40 K€ au titre des jetons de présence aux membres du conseil d'administration au cours de l'exercice.

Avanquest BB KK

Les seules transactions avec cette société consistent en des facturations de royalties pour des montants inférieurs à 0,1M€.

8.3. — Procès et litiges.

A la connaissance de la société il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société ou du Groupe.

8.4. — Evènements postérieurs à la clôture.

Depuis la clôture de l'exercice, Avanquest a procédé, via sa filiale Avanquest America, à l'acquisition de la société américaine Nova pour un prix total de 48M\$ dont 13,5M\$ en actions et 33,5M\$ en numéraire. Cette acquisition a été finalisée le 24 janvier 2007.

Par ailleurs, Avanquest a lancé une offre publique alternative amicale sur l'éditeur de logiciels Emme, société cotée sur Euronext d'Euronext. Cette offre a fait l'objet d'une note d'opération sur laquelle l'AMF a apposé son visa le 20 février 2007.

8.5. — Information sectorielle : 1^{er} niveau.

La répartition par zone géographique établie par zone de localisation des actifs a été retenue pour l'information sectorielle de 1^{er} niveau car se rapprochant le plus de l'organisation de l'activité du

groupe Avanquest. La répartition des éléments du compte de résultat et des actifs par zone géographique est la suivante :

	Etats-Unis	France	Allemagne	Espagne	Italie	Grande-Bretagne	Japon	Total
Chiffre d'affaires	34 193	11 939	10 034	983	892	16 295	0	74 335
Amortissements et dépréciations	612	1 318	36	20	4	348	0	2 338
Résultat opérationnel	1 147	788	436	-165	-134	1 847	0	3 919
Répartition de l'actif du bilan								
Ecart d'acquisition	18 865	21	5 900	76	0	9 386	0	34 248
Immobilisations incorporelles	1 063	5 328	2	9	5	206	0	6 613
Immobilisations corporelles	368	851	38	39	10	475	0	1 781
Actifs financiers à plus d'un an	186	690	39	0	0	0	0	915
Impôt différé	759	250	54	8	0	220	0	1 292
Autres actifs non courants	0	0	0	0	0	0	0	0
Actif non courant	21 241	7 141	6 033	132	15	10 286	191	45 040
Actifs financiers à moins d'un an	63	261	35	0	6	0	0	364
Stocks et en cours	3 053	515	513	67	16	311	0	4 475
Créances d'exploitation	8 091	5 994	5 448	242	395	7 105	0	27 275
Trésorerie	470	8 321	845	88	57	2 773	0	12 554
Actif courant	11 677	15 091	6 841	398	474	10 189	0	44 669
Total actif	32 918	22 232	12 874	530	489	20 475	191	89 709
Passifs non courants	637	3 282	0	0	0	0	0	3 919
Passifs courants	40 954	53 410	11 629	946	647	26 657	359	27 784
Investissements (incluant goodwill)	-1 009	-3 393	-30	-3	-4	-5 239	0	-9 679

8.6. — Information sectorielle : 2^{ème} niveau.

La répartition par canal de vente a été retenue comme segment de deuxième niveau. Les principaux éléments sont :

	OEM	Consumer	Enterprise	Web	Autres	Total
Chiffre d'affaires	15 141	25 849	25 018	8 327	0	74 335
Valeur comptable des actifs	14 294	36 906	18 604	7 350	12 555	89 709
Investissements de l'exercice	711	1 721	3 540	68	3 639	9 679